

LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE 2021

Préavis 01/2022

RAPPORT DE
GESTION

ET DES FINANCES



Réseau d'Accueil
des Toblerones

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants

Réseau d'Accueil des Toblerones


(Ci-après RAT)

Préavis 01 / 2022

du Comité de Direction à l'attention des déléguées et délégués du Conseil intercommunal relatif au RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2021.

Contact :

Réseau d'Accueil des Toblerones
Route de Cité-Ouest 2
CH - 1196 Gland
info@reseautoblerones.ch

 +41 22 354 94 40

www.reseautoblerones.ch

Le préavis 01 / 2022 peut aussi être commandé en format papier
par courriel à l'adresse :

info@reseautoblerones.ch

Table des matières

1.	LES ÉLÉMENTS PERTINENTS	5
2.	L'EXERCICE 2021 EN BREF	6
3.	LA MISSION	7
4.	L'ORGANISATION	8
5.	LA FICHE TECHNIQUE 2021	9
5.1	Le développement durable	9
6.	L'ÉTAT DES FINANCES	10
6.1	Le préambule.....	10
6.2	Les comptes Pertes et Profits.....	10
6.3	Le Bilan comparé.....	11
6.4	Informations complémentaires :.....	11
6.5	L'aide complémentaire versée en 2021 : CHF 189'843.—.....	12
6.6	FAJE : augmentation de la subvention pour 2021 : 115'000.—.....	12
6.7	FAJE : l'octroi d'un soutien administratif de CHF 50'000.—.....	13
6.8	FAJE : aide complémentaire pour l'AFJ pour 2021 : CHF 125'000.—.....	13
6.9	Le remboursement aux communes de CHF 75'000.—.....	13
7.	LA RÉTROSPECTIVE 2021	14
7.1	Les objectifs et les réflexions stratégiques.....	14
7.2	La révision partielle des statuts du RAT.....	15
7.3	La cybersécurité.....	15
7.4	La protection des données LPD ou LPrD.....	15
7.5	L'interpellation parlementaire au Conseil d'État.....	15
7.6	L'envoi des factures mensuelles par courriel.....	16
7.7	La formation d'une apprentie.....	16
7.8	Le suivi des contrôles des revenus parentaux.....	16
7.9	Les contrats de travail et règlement du personnel.....	16
7.10	Informations complémentaires :.....	16
7.11	La reféction du site web du RAT.....	17
7.12	La liste d'attente et plan de développement.....	17
7.13	L'informatique.....	18
8.	L'ÉVOLUTION	19
8.1	Les heures d'accueil.....	19
8.2	L'évolution des heures d'accueil par structure.....	20
8.3	L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil.....	21
8.4	Le nombre d'enfants placés au 15 novembre 2021.....	22
8.5	Où sont placés les enfants des communes (novembre 2021)?.....	23
8.6	L'analyse de la distribution des revenus.....	24
8.7	L'évolution des prix des prestations d'accueil.....	25
8.8	Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2021.....	26
8.9	Les participations communales aux charges de l'AFJ.....	26
9.	LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ	27
9.1	La révision.....	27
9.2	Les amortissements.....	27
9.3	Les évènements postérieurs au bouclement des comptes.....	27
9.4	L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE.....	27
9.5	Le bilan consolidé du RAT.....	27
9.6	L'affectation du résultat 2021.....	27

10. LA PAROLE AUX STRUCTURES	28
10.1 L'Accueil Familial de Jour	28
10.1.1 L'AFJ du RAT - quelques éléments pertinents :	28
10.1.2 L'État de Vaud et la FAJE revalorisent l'AFJ	28
10.1.3 L'amélioration des conditions d'emploi des AMF	28
10.1.4 Informations complémentaires :	29
10.1.5 Le bilan des activités de l'AFJ.....	30
10.2 L'accueil pré- et parascolaire collectif.....	31
10.2.1 Colibri Vernay – Eikenøtt – Amandier	31
10.2.2 La fondation des centres de vie enfantine « LA RUCHE ».....	32
10.2.2.1 Nursery – Garderie - Préscolaire :	32
10.2.2.2 UAPE - Parascolaire :	34
10.2.2.3 Conseil de Fondation	36
10.2.3 Les structures d'accueil de l'AISGE	36
10.2.3.1 Les Nurseries-Garderies.....	37
10.2.3.2 Les UAPE.....	37
10.2.4 Crèche et UAPE de Le Vaud.....	38
10.2.5 UAPE « La Fourmilière » Prangins	38
10.2.6 UAPE Le Petit Dragon St. George.....	39
10.2.7 UAPE Les Vichkings – Vich.....	39
11. LES CONCLUSIONS	40
12. LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS.....	41
13. LES ANNEXES.....	42

1. LES ÉLÉMENTS PERTINENTS

Eléments financiers et résultat :

- Le résultat de l'année 2021 (administration RAT et AFJ) est positif selon l'exposé des produits et des charges ;
- L'état financier global du RAT évolue de façon positive ;
- Le volume global du RAT sous gestion oscille autour des CHF 29 millions ;
- Les fonds propres du RAT (administration RAT et AFJ) s'élèvent à CHF 1'036'172 ;
- Sous réserve de leur bouclage, le résultat consolidé de toutes les structures d'accueil affiliées au RAT affichera un EBIT anticipé de 4.8% ;
- Plusieurs aides cantonales complémentaires (non prévues) ont permis d'atteindre ce résultat ;
- C'est le signe d'un soutien renforcé aux réseaux avec la volonté de provoquer une relance des investissements en matière de création de places ;
- Le soutien de la FAJE destinée aux structures d'accueil du RAT s'élève à CHF 4'255'923.— ;
- Le taux moyen d'occupation préscolaire est de 86.7% ;
- Le résultat annuel de l'administration du RAT affiche un excédent de recettes de CHF 76'319.— ;
- Le résultat (excédent de recettes) de CHF 10'722.— de l'AFJ atteste de la bonne marche des affaires ;
- Un montant de CHF 75'000.— émanant de l'excédent de recettes de l'AFJ sera remboursé aux communes ;
- Le contrôle des revenus parentaux annuels a permis de rembourser CHF 184'237.— aux communes ;
- La FAJE a renforcé considérablement son soutien à l'AFJ ;

L'évolution du réseau - rétrospective:

- Le nombre d'heures d'accueil dépasse la barre des 2 millions et augmente de 5.8% ;
- 2'375 enfants sont accueillis au RAT (novembre 2021) soit plus 10% par rapport à 2020 ;
- Une apprentie de commerce a rejoint l'administration du RAT ;
- La mise en œuvre d'un environnement informatique performant doit rester une priorité au sein du RAT ; les investissements en matière d'informatique sont modestes en comparaison avec le volume d'affaires ;
- Les prix des prestations n'ont pas subi de variations ;
- 43% des parents paient le tarif maximum de la prestation ;
- La liste d'attente reste une préoccupation du CoDir. Deux projets de nouvelle crèche sont actuellement à l'étude ;
- Le dispositif de l'AFJ du RAT est le plus important du Canton ;
- L'État de Vaud a considérablement amélioré le subventionnement de l'AFJ ;
- Les nouvelles directives de l'AFJ vont renforcer l'encadrement et revaloriser l'activité de l'AMF ;

Le RAT peut tourner la page avec satisfaction sur l'exercice écoulé.

2. L'EXERCICE 2021 EN BREF

Plus vite, plus grand, plus fort.

2021 aura été un exercice réussi !

Cela étant, à l'instar de l'environnement politique, démographique et socio-professionnel, sans tenir compte de la situation sanitaire, l'accueil de jour des enfants se complexifie proportionnellement à l'augmentation de son volume. Au demeurant, tout semble évoluer toujours plus vite. De même que les années précédentes, le RAT est toujours en pleine expansion, la demande en places d'accueil n'ayant pas cessé d'augmenter. Ainsi, le nombre d'heures d'accueil a progressé de façon importante, soit de 5.8% en 2021. Quant à l'explosion de la demande, elle est en lien avec une progression démographique soutenue dans le Canton de Vaud et une santé économique robuste mais également à une natalité plus importante probablement par suite de la Covid-19.

L'évolution favorable du taux d'occupation dans certaines structures et la gestion des coûts optimale nous permettent d'obtenir une performance et des résultats consolidés réjouissants (EBIT 4.8%) ; la situation financière est très stable et a pu même être renforcée en vue des investissements futurs, s'agissant soit de nouvelles structures à créer soit de rénovations de structures existantes. Notre politique tarifaire est la source de cette stabilité fondamentale qui permet de réussir collectivement.

Sous rubrique « À la poursuite de l'excellence », diverses thématiques ont été identifiées qui devraient, à terme, encore optimiser l'efficacité économique du RAT et renforcer notre politique de sécurité et de confidentialité.

In fine, l'extraordinaire capacité d'adaptation de l'être humain a été sollicitée : sa force de résilience a permis de garder le cap et de maintenir un rythme de croisière stable. Une implication importante de chacun et la mobilisation de toutes les ressources ont permis de garantir un accueil de qualité au sein de nos structures d'accueil.

3. LA MISSION

Vu les statuts de l'association, la mission confiée au RAT par les communes du réseau consiste à gérer et développer un réseau conformément à la Loi du 20 juin 2006 sur l'Accueil de Jour des Enfants (ci-après LAJE). Le RAT est au demeurant le garant du bon fonctionnement et développement des structures d'accueil affiliées vis-à-vis des exigences de loi ainsi que des autorités cantonales en charge de la reconnaissance des réseaux et de leur subventionnement.

Le RAT a pour vocation :

- de s'engager à faire reconnaître le réseau auprès des autorités cantonales ;
- de définir une politique d'accueil répondant aux objectifs et exigences de la LAJE ;
- de coordonner les activités des structures d'accueil affiliées ;
- d'assurer l'unité de direction en matière de politique tarifaire, règlement et outils informatiques ;
- d'établir un plan de développement de l'offre en places d'accueil ;
- d'édicter les conditions d'accueil et les priorités d'accès ;
- de définir la politique tarifaire en garantissant à la population des tarifs identiques pour chaque type d'accueil et l'accessibilité financière des prestations ;
- d'atteindre une viabilité financière dont il assume la responsabilité vis-à-vis du Contrôle cantonal des finances de l'État de Vaud ;
- de se porter garant pour les subventions cantonales distribuées aux structures d'accueil affiliées.

Un dossier complet qui précise la mission et les principes de fonctionnement du Réseau d'Accueil des Toblerones peut être commandé en format papier ou PDF par courriel à l'adresse :

info@reseautoblerones.ch

ce document précise également :

- la relation du RAT avec le Canton
- la répartition financière entre les communes
- la relation avec les structures affiliées
- le principe de subventionnement de l'accueil de jour des enfants

4. L'ORGANISATION

Le Conseil Intercommunal (nouvelle législature) :

Madame Stiefel Anne	Présidente
Madame Landeiro Chantal	Vice-présidente
Madame Wicht Vanessa	Secrétaire du bureau

Le Comité de Direction (nouvelle législature) :

Madame Zellweger Regula	Présidente Administration générale, finances, Relations avec les communes, Communication
Madame Vogel Evelyne	Vice-présidente, Gestion de l'Accueil Familial de Jour
Madame Etoupe Céline	Structures d'accueil collectif, Relations inter-réseaux
Monsieur Oldacre Jonathan	Informatique, plan de développement (structures d'accueil – entreprises – accueil d'urgence)
Madame Weber Jeannette	Ressources humaines

L'Administration générale :

Monsieur Baiguini Marco	Secrétaire général
Monsieur Jonas Burdel	Responsable des finances et de l'administration
Madame Claudine Bovet	Adjointe au Secrétaire général

La Commission de gestion et finances :

Monsieur Mawjee Rasul	Premier membre
Madame Jaccard Monya	Membre
Monsieur Marzer Cédric	Membre
Monsieur Ray Nicolas	Membre
Madame Salamin Antonella	Membre

L'Organe de révision : Fiduciaire Heller SA – Cabinet d'expertise comptable à Nyon

5. LA FICHE TECHNIQUE 2021

NOMBRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL

22

10 Nurseries-garderies
11 Unités d'accueil pour écoliers
1 Structure d'AFJ

NOMBRE DE PLACES

1'400 (+1%)

Précolaires : 372
Parascolaires : 648
Familial : 380

NOMBRE D'HEURES D'ACCUEIL

2'084'084 (+5.8%)

Précolaire : 762'854
Parascolaire : 652'670
Familial : 668'560

NOMBRE D'ENFANTS
(AU 15.11.2021)

2'371 (+10%)

Précolaires : 680
Parascolaires : 979
Familial : 712

NOMBRE D'AMF

103

NOMBRE D'EMPLOYÉ.E.S

**261.9 EPT
454 EMPLOYÉ.E.S**

5.1 Le développement durable

		2016	2021	Variation
Places	garderies	310	372	1.20
	UAPE	420	648	1.54
	AFJ	396	375	0.95
HEURES	contractuelles	1'630'200	2'084'084	1.27
ENFANTS		1'804	2'371	1.31
Volume en CHF		20 millions	29 millions	1.45 ¹
Structures d'accueil <small>y compris l'AFJ</small>		20	22	1.10
AMF		110	103	0.93
TOTAL EPT et nombre employé.e.s	y compris les AMF		261.9 EPT 454 employé.e.s	

¹ L'augmentation plus importante du volume d'affaires en CHF par rapport aux heures et le nombre d'enfants est dû à la corrélation non proportionnelle entre l'augmentation du nombre de places et le prix par type d'accueil.

6. L'ÉTAT DES FINANCES

6.1 Le préambule

Le rapport de gestion présente la situation économique générale du réseau, livre des informations sur la structure de l'association, les activités, la gouvernance d'entreprise de même que sur la gestion des risques. En outre, s'agissant de la situation financière, le bilan, le compte de résultat de l'administration et de l'AFJ font partie de ce document.

Les premières indications concernant le résultat global 2021 sont encourageants et témoignent de la bonne santé ainsi que de l'efficacité administrative et financière du RAT. L'évolution progressivement favorable du taux d'occupation, la gestion des coûts optimale et l'apport financier complémentaire du Canton et de la FAJE nous ont permis d'obtenir une performance et des résultats consolidés réjouissants (EBIT estimé à 4.8%). Le CoDir rapportera sur la consolidation des résultats des structures d'accueil affiliées avec le prochain préavis 02/2022. En effet, il est important que votre autorité ait une visibilité sur la bonne gestion des structures d'accueil et des contributions aux charges d'accueil par les communes.

Dans l'entre-temps, le Conseil intercommunal est prié de statuer sur :

- le compte 1000 qui concerne les charges de l'administration assurant la gestion générale du RAT. Il est financé par une contribution plafonnée à CHF 12.50 / habitant pour la période de 2021 à 2026.
- le compte 1010 relatif aux charges de l'Accueil Familial de Jour. Il est financé, après déduction de la subvention de la FAJE, par les communes et les parents, proportionnellement aux prestations consommées et en fonction de la capacité financière de ces derniers.
- Le Conseil intercommunal ne statue pas sur les charges et produits des structures d'accueil collectives pré- et parascolaires affiliées au RAT. En effet, lesdites unités d'accueil étant organisées en fondations, associations ou entités communales, produisent leurs propres budgets conformes au plan comptable unifié du RAT.

Selon le Préavis 04/2021 (10.2), il a été convenu de ne plus établir de budgets/comptes relatifs aux accords inter-réseaux (compte 1005). En effet, la participation communale des enfants du RAT placés dans le cadre de l'inter-réseaux est répercutée entièrement à la commune de domicile de l'enfant.

6.2 Les comptes Pertes et Profits

Les comptes Pertes et Profits ci-après illustrent le résultat opérationnel de l'exercice 2021 :

Montants en CHF	Budget	Charges	Produits	Résultat annuel
RAT administration	717'690	669'389	745'708	76'319
AFJ	6'945'000	7'094'915	7'105'637	10'722

6.3 Le Bilan comparé

Le **Bilan comparé** (voir ANNEXE 1) pour l'année 2021 illustre la situation financière de l'administration du RAT ainsi que de l'AFJ au 31.12.2021 ;

Synthèse des éléments pertinents (administration du RAT et AFJ) :

CAPITAL REPORTÉ	2021 au 31.12.2021	2020 au 31.12.2020	2019
RAT	54'010	45'700	45'700
AFJ	206'513	127'200	127'200
TOTAL	260'523	172'900	172'900

FONDS PROPRES	2021 au 31.12.2021	2020	2019
RAT	582'929	558'162	382'912
AFJ	219'727	219'727	180'753
TOTAL	802'649	777'889	563'665

Les fonds propres (réserves libres) du RAT (administration et AFJ) s'élèvent à CHF 1'036'172 ; (2020 : CHF 950'789.—)

Le CoDir estime qu'un patrimoine financier de l'ordre de quelque 3% est indispensable à la bonne marche du réseau ce qui représente un montant d'environ CHF 1 million.

6.4 Informations complémentaires :

- Le volume sous gestion global du RAT oscille autour des CHF 29 millions pour 2021.
- S'agissant des fonds propres du RAT, un montant émanant de l'excédent de recettes 2020 de CHF 200'000.— est encore disponible pour décision. Préavis 04/2021, art. 5.2 « le bouclage financier 2020 et équilibrage financier ».
- La FAJE aura subventionné l'accueil de jour du RAT pour un montant de CHF 4'255'923.— durant 2021. (CHF 3'768'994.— en 2020).

6.5 L'aide complémentaire versée en 2021 : CHF 189'843.—

Une aide financière cantonale extraordinaire (covid-19) a été octroyée aux institutions d'accueil de jour des enfants gérées par des collectivités publiques qui étaient exclues de l'aide fédérale en 2020. En l'état, cela représente la situation suivante :



Office de l'accueil
de jour des enfants

Rue de la Paix 4
1014 Lausanne

Lausanne, le 18 octobre 2021

Réseau RAT			
Récapitulatif des institutions bénéficiaires de l'aide cantonale extraordinaire			
Nom de l'institution :	Total des pertes admises	Montant de l'aide cantonale (67 %)	Montant de l'aide complémentaire
Graine de Marmots Garderie	85'041	56'977	28'064
Graine de Marmots UAPE	70'298	47'100	23'198
La Cour des Copons	24'418	16'360	8'058
La Fourmilière - UAPE	70'290	47'094	23'196
UAPE Le Petit Dragon	15'544	10'414	5'130
Le Pommier	7'334	4'914	2'420
Le Relais des Mômes -Garderie	65'937	44'178	21'759
Les P'tits Ecureuils Garderie	39'754	26'635	13'119
Les P'tits Ecureuils UAPE	19'936	13'357	6'579
O comme 3 pommes Garderie	52'500	35'175	17'325
Relais des Mômes - UAPE	57'527	38'543	18'984
Accueil familial de jour RAT	66'702	44'691	22'012
	575'282	385'439	
Montant prévu de l'aide complémentaire			189'843 CHF

Les montants ont été enregistrés en produit divers dans les comptes de chacune des structures d'accueil concernées.

6.6 FAJE : augmentation de la subvention pour 2021 : 115'000.—

Dans sa communication du 21 juin 2021, le Conseil de Fondation de la FAJE a annoncé un dispositif complet d'amélioration du subventionnement des réseaux, dont certains éléments ont pris déjà effet en 2021. C'est le signe d'un soutien renforcé aux réseaux, et donc aux communes qui les soutiennent, en réponse aux impacts de la crise sanitaire dont ils ont souffert, **avec la volonté de provoquer une relance des investissements en matière de création de places.**

Le taux de subventionnement 2021 de l'accueil collectif a été porté à 31% (30% en 2020) pour la contribution socle (personnel éducatif y compris les charges sociales), soit un complément de subvention de ~ CHF 115'000.— pour le réseau. Ces montants ont été versés aux structures d'accueil affiliées avec la subvention ordinaire et comptabilisés selon les procédures usuelles.

6.7 FAJE : l'octroi d'un soutien administratif de CHF 50'000.—

Une mesure de soutien exceptionnel à la gestion administrative du RAT pour 2021 a été acceptée : la FAJE a validé l'octroi d'un soutien à hauteur de CHF 25'000.— pour l'engagement temporaire d'un renfort administratif destiné à la révision du calcul des revenus déterminants des parents placeurs ainsi que l'octroi de CHF 25'000.— pour diverses adaptations des logiciels ABACUS et KIBE.

6.8 FAJE : aide complémentaire pour l'AFJ pour 2021 : CHF 125'000.—

S'agissant de l'amélioration du subventionnement, la première série de mesures concerne l'AFJ, secteur dont la FAJE a fait sa priorité pour 2020-2021. Elle fait suite à la révision des directives en matière d'AFJ et aux résultats d'une récente enquête sur le profil des AMF et leurs conditions d'emploi.

Cela étant, la FAJE a financé rétroactivement au 1^{er} janvier 2021 l'ajustement du taux de coordination en prenant en charge le salaire des coordinatrices à hauteur d'un EPT pour 50 AMF ; elle a également augmenté dans les mêmes proportions les forfaits administratifs versés au prorata des EPT reconnus. C'est donc quelque CHF 125'000.— qui ont été versés afin d'alléger les charges financières du réseau.

6.9 Le remboursement aux communes de CHF 75'000.—

S'agissant des considérations financières liées au bouclage des comptes de l'AFJ pour 2021, un montant de CHF 75'000.— émanant de l'excédent de recettes sera remboursé aux communes proportionnellement aux montants de la participation aux charges versées par lesdites communes. Le montant sera directement déduit de l'acompte établi lors de la facturation du mois de mai 2022.

		participation aux charges de l'AFJ 2021	remboursement provision
4111	Participations communales	-1 863 331.35	
411101	Commune d'Arzier-le-Muids	-36 806.85	-1 482.00
411102	Commune de Begnins	-183 490.10	-7 389.00
411103	Commune de Burtigny	-7 331.50	-296.00
411104	Commune de Coinsins	-10 175.65	-411.00
411105	Commune de Duillier	-42 105.35	-1 701.00
411106	Commune de Genolier	-43 777.45	-1 769.00
411107	Commune de Givrins	-33 365.50	-1 349.00
411108	Commune de Gland	-921 684.10	-37 265.00
411109	Commune de Le Vaud	-28 776.00	-1 164.00
411110	Commune de Longirod	-38 256.70	-1 548.00
411111	Commune de Marchissy	-38 339.80	-1 552.00
411112	Commune de Prangins	-227 322.80	-9 203.00
411113	Commune de Saint-Cergue	-111 757.60	-4 525.00
411114	Commune de Saint-George	-55 270.75	-2 238.00
411115	Commune de Trélex	-16 531.90	-670.00
411116	Commune de Vich	-68 339.30	-2 770.00

7. LA RÉTROSPECTIVE 2021

7.1 Les objectifs et les réflexions stratégiques

Le CoDir s'est réuni lors de 23 séances ordinaires et 3 « journées stratégiques » : un nombre important d'objectifs, s'agissant de la gestion des ressources humaines, des finances, de l'informatique ainsi que de la politique tarifaire a accompagné le CoDir durant l'année 2021:



- diminuer la liste d'attente de façon constante ;
- ouvrir de nouvelles places d'accueil ;
- devenir Cyber Clean et LPrD conforme ;
- tout mettre en œuvre pour garder le niveau tarifaire actuel ;
- mettre en place un accompagnement pour les enfants à besoins particuliers et coaching du personnel éducatif avec le financement complémentaire de la FAJE ;
- quelle évolution du plan de développement ?
- quel statut (CCT) pour les AMF de demain ?
- quelle évolution « numérique » pendant la prochaine législature ?
- garantir une parfaite adéquation entre l'offre et la demande, tout en maintenant l'efficacité actuelle du fonctionnement, ainsi que l'harmonie existante sur le plan des relations humaines.

7.2 La révision partielle des statuts du RAT

Un échange avec la juriste de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) a permis de constater que si les statuts sont encore à jour, quelques adaptations mineures – qui peuvent être modifiées par décision du Conseil intercommunal – deviennent toutefois nécessaires. Les travaux d'adaptation se feront en 2022.

7.3 La cybersécurité

S'agissant de la cybersécurité, des mesures ont été mises en place (double authentification, traçabilité des transactions, plusieurs niveaux d'accès). Notre prestataire de services CSE KIBE met tout en œuvre pour nous assurer le meilleur niveau de protection qui soit (serveurs hébergés dans une infrastructure géo-redondante, backups journaliers, de manière déconnectée, dans des coffres sécurisés. Certaines mesures simples et à la portée de tous suffisent à réduire significativement les risques. Les failles trouvent souvent leur origine dans le comportement inadéquat des utilisateurs. Nous allons certes encore renforcer notre politique de sécurité et lutter contre la propagation de virus informatiques (programmes malveillants, rançongiciels) et la réalisation de cyberattaques.

7.4 La protection des données LPD ou LPrD

Le service cantonal a confirmé que le RAT est soumis à LPrD (Loi cantonale sur la protection des données personnelles), loi qui vise à protéger les droits fondamentaux des personnes lorsque des organes publics traitent des données à leur sujet voire les particuliers et les organes d'institutions privées, lorsqu'ils accomplissent des tâches de droit public, notamment les structures d'accueil. Cela étant dit, les principes généraux de la protection des données ne diffèrent pas fondamentalement entre les lois cantonales et la loi fédérale. C'est un sujet que nous devons également approfondir en 2022 la recrudescence des cyberattaques ne faisant qu'amplifier les conséquences pour les personnes concernées.

7.5 L'interpellation parlementaire au Conseil d'État

Interpellation - 21_INT_115 - Taraneh Aminian au nom EP - Nos subventions servent-elles à favoriser la précarité dans les structures d'accueil de l'enfance ?

« Les contrats (ndlr : de travail du personnel éducatif) avec un temps de travail clairement indiqué se font toujours plus rares, notamment dans le domaine des structures d'accueil de l'enfance. Dans la pratique, les employeurs engagent de plus en plus souvent leurs employé.e.s au salaire horaire en fonction de leurs besoins économiques et ne garantissent ainsi pas un temps de travail minimal. Le revenu perçu dépend du nombre d'heures de travail effectuées et peut donc considérablement varier d'un mois à l'autre, ce qui soumet les employé.e.s à un grand stress. Lors d'une des dernières séances du Grand Conseil, le Conseil d'Etat a reçu une interpellation en relation avec la pratique des contrats et salaires horaires (personnes payées à l'heure) dans les secteurs subventionnés ».

S'agissant du temps de travail de nos collaboratrices et collaborateurs, après investigation, il s'avère que dans notre réseau le temps de travail est souvent annualisé, ce qui garantit un taux d'activité sur l'année. Il se peut que cela concerne le personnel qui effectue des remplacements occasionnels pour compenser les absences, ce qui laisse sous-entendre que l'ampleur de ce phénomène est minime dans notre réseau.

7.6 L'envoi des factures mensuelles par courriel

Aujourd'hui les factures pour les prestations d'accueil mensuelles sont envoyées par courriel ou peuvent être téléchargées par les parents sur le PORTAIL KIBE. Pour les parents souhaitant recevoir la facture en format papier, un montant administratif de CHF 1.50 est facturé. Ainsi, des économies à hauteur de CHF 15'000.— par année ont pu être réalisées. Au demeurant, dès le mois de mai 2021, le RAT a adopté la QR-facture en remplacement du bulletin de versement.

7.7 La formation d'une apprentie

Le 2 août 2021, une apprentie de commerce a rejoint l'administration du RAT. Le champ d'activité de l'apprentissage « service et administration » va du contact avec la clientèle au back office. La formation permet des activités diversifiées dans l'ensemble du champ professionnel commercial. Sa formation se déroulera sur 3 années et se concentrera sur l'administration générale en matière de placements d'enfants, (établissement des contrats, modifications des horaires) , sur la comptabilité (saisie des pièces comptables ainsi que RH (établissement des contrats pour les nouvelles AMF et le suivi RH).

7.8 Le suivi des contrôles des revenus parentaux

Vous trouverez ci-après un succinct résumé des répercussions du contrôle des revenus en 2021. L'accès aux avantages de la politique tarifaire exige la déclaration des revenus annuels bruts de tous les parents, conformément à la loi (LAJE) en vigueur. Le tableau illustre les montants refacturés ou remboursés aux parents en 2021 sur la base des déclarations fiscales 2020 enregistrées:

Montants refacturés aux parents:	CHF	782'586.55
Montants remboursés aux parents:	CHF	598'348.85
Montant en faveur des communes:	CHF	184'237.70
Nombre de factures générées de refacturation :		2'075
Montant maximum « refacturé » à une famille :	CHF	17'269.95
Montant maximum « remboursé » à une famille :	CHF	13'459.35

7.9 Les contrats de travail et règlement du personnel

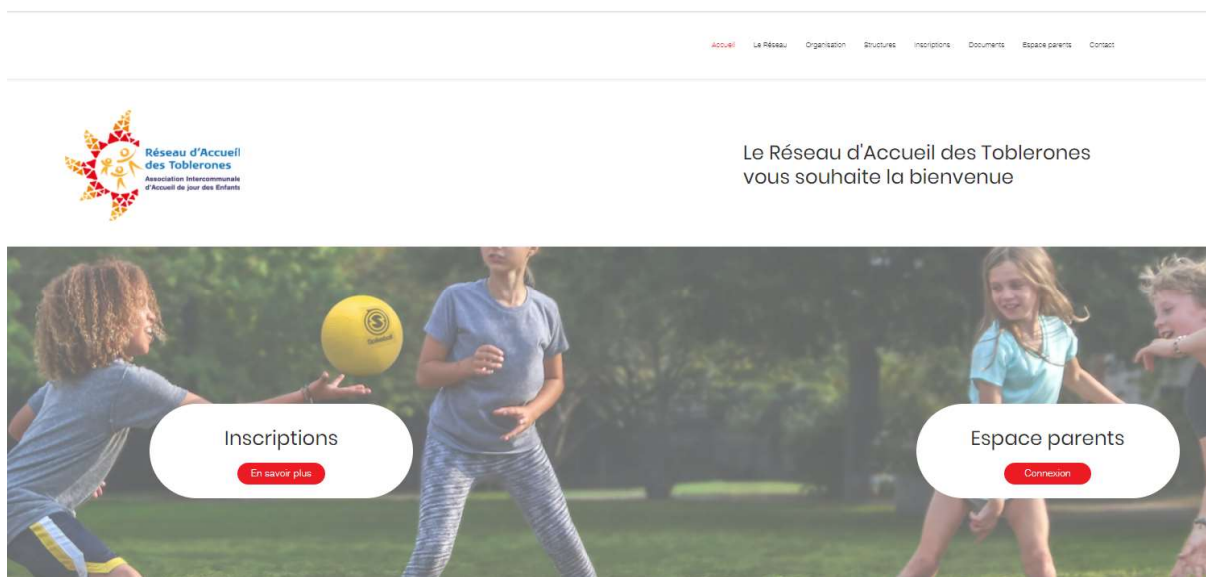
Le projet d'un nouveau contrat de travail ainsi que règlement du personnel (personnel de l'administration du RAT et les coordinatrices de l'AFJ) est actuellement en élaboration. Une autre option aurait été d'adhérer à la CCT enfance. Après études, le CoDir a privilégié la voie d'un règlement du personnel. Les travaux sont en cours.

7.10 Informations complémentaires :

- Total EPT Admin 520% / 7 pers dont 1 apprentie depuis août 2021
- Total EPT Coordination AFJ 230% / 4 pers – dernier engagement mars 2021
- Total heures dues pour un 100% > 2040 heures pour 2021, soit
- Total de 15'300 h dues
- Solde de 279 h supplémentaires
- Solde de 25 jours de vacances reportées sur début 2022
- **Maladies: 41h total personnel / pas d'heures « accident ».**

7.11 La reféction du site web du RAT

Le site www.reseautoblerones.ch a subi une refonte complète : des améliorations de la structure ainsi que du contenu ont été effectuées afin qu'il réponde aux normes actuelles en termes de technique, de sécurité, d'ergonomie et de design :



7.12 La liste d'attente et plan de développement

Le manque de places chronique engendre une liste d'attente importante et surtout une incapacité à garantir un accueil aux enfants sur plusieurs jours. (Le nombre d'enfants en liste d'attente atteint la barre des 400 au moment de la rédaction de ce rapport). Le phénomène est éventuellement dû à la naissance des enfants « covid » mais elle est aussi en lien avec une progression démographique soutenue dans le Canton de Vaud et une santé économique robuste. Le CoDir est conscient de l'étendue du problème, les solutions toutefois sont très lentes à être mises en place.

Pour répondre à la demande toujours constante ainsi qu'aux enjeux financiers et qualitatifs, la Fondation des CVE La Ruche a présenté un projet de réorganisation de ses capacités préscolaires avec de nombreux avantages pour l'ensemble des acteurs, soit :

Structure d'accueil	Aujourd'hui	Demain	
Do Ré Mi'el (Vich)	22 places	22 places	
Do Ré Mi'el 2 (Vich)	-	44 places	2023
La Combaz (Gland)	-	44 places	Décembre 2022
Nid'Abeilles P'tites Pattes (Gland)	36 places	44 places	2023
Pas'Sage	30 places	fermeture	2024
TOTAL des places	88 places	154 places	+66 places

S'agissant du financement (investissement de CHF 1.2 millions), il proviendra des fonds propres de la Ruche et les aides au démarrage du Canton et de la FAJE. Cela étant, les 44 places d'accueil à Gland « la Combaz » n'ouvriront, in fine, qu'en décembre 2022, l'ouverture des 44 places à Prangins a été repoussée pour 2023 voire 2024. De nouveaux projets « crèche » sont actuellement à l'étude.

7.13 L'informatique

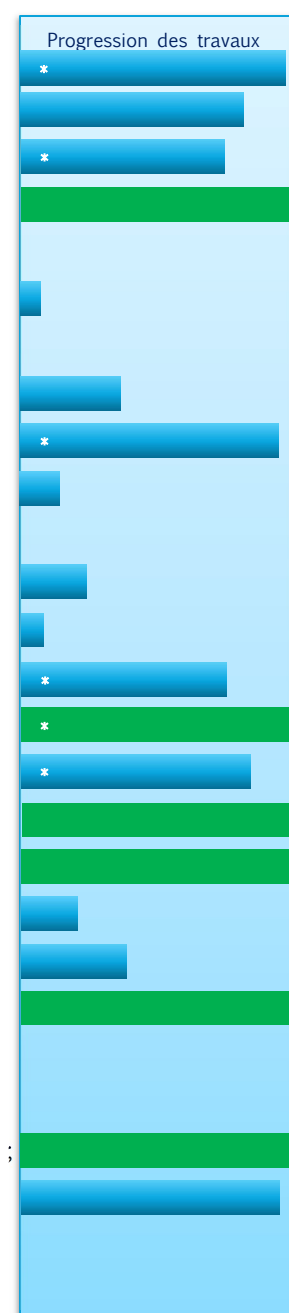
La mise en œuvre mise d'un environnement informatique performant doit rester une priorité au sein du réseau ; le besoin en automatisation nécessite continuellement de nouvelles fonctionnalités incontournables ; les investissements ont été modestes en 2021 :

	2020	2021	Remarques
Heures d'accueil	1'969'292	2'084'084	
Coûts informatique	CHF 150'000	CHF 219'000	(2020 = Covid)
Volume CHF	27 millions	29 millions	
% Volume	0.56%	0.75%	

Voici un inventaire des travaux qui étaient prévus lors de l'établissement du budget 2021 et une indication quant à la suite de l'avancement de ces travaux :

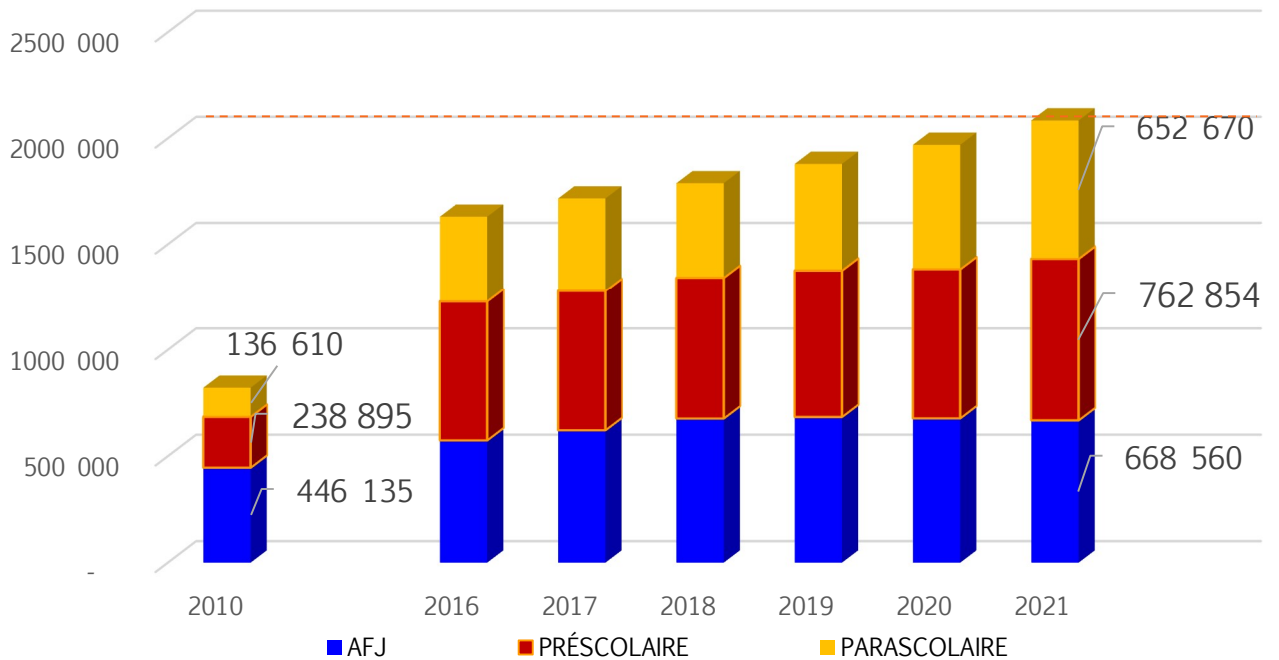
- transfert automatique du compte débiteur sur le PORTAIL ;
- adaptations du logiciel et moteur tarifaire pour contrôle des revenus ;
- activation de la gestion des dépannages des enfants via le PORTAIL ;
- acquisition d'une application pour la gestion du temps de travail du personnel des structures d'accueil (TIPEE) ;
- création d'un outil permettant la planification de l'occupation préscolaire et planification des places vacantes ;
- gestion des enfants dans les structures d'accueil par tablette ;
- activation de la gestion des dépannages des enfants via le PORTAIL ;
- planification et gestion automatisée du besoin en personnel éducatif en fonction des enfants placés ;
- gestion automatisée des absences diverses des AMF et des enfants accueillis ;
- création de tableaux de bord utiles pour le CoDir ;
- réinscriptions des enfants scolarisés via le portail informatique KIBE PORTAIL ;
- migration de la solution ABACUS sur nouvelle version ;
- adaptations graphiques du KIBE PORTAIL, améliorations ;
- remplacement de la centrale téléphonique ;
- réfection du site www.reseautoblerones.ch ;
- acquisition d'un logiciel de traitement des documents à l'écran ;
- remplacement du parc informatique ;
- migration sur Office 365 ;
- implémentation d'un GED (gestion électronique des documents) ;
- contrôle des revenus automatisés sur le PORTAIL KIBE ;
- nouveau module de calcul de la participation communale aux charges de l'accueil ;
- **cyber résilience.**

* avec la participation de la FAJE



8. L'ÉVOLUTION

8.1 Les heures d'accueil



8.2 L'évolution des heures d'accueil par structure

	2021	2020	Index	Taux d'occupation
C: Crèche Le Relais des Mômes	86 506	59 682	1.45	89.98
C: Do Ré Mi'el	51 922	49 773	1.04	92.21
C: Graines de Marmots	67 765	64 603	1.05	90.85
C: Le Colibri Eikenott	96 533	90 157	1.07	91.67
C: Le Colibri Vernay	173 376	163 413	1.06	85.92
C: Le Pas'Sage	62 901	54 508	1.15	81.31
C: Les Colinets	46 026	47 957	0.96	82.66
C: Les P'tites Pattes	76 187	70 457	1.08	83.71
C: Les Petits Ecureuils	49 973	52 718	0.95	89.61
C: Ô comme trois pommes	51 665	50 644	1.02	79.91
F: AFJ - RAT	528 204	539 722	0.98	
	140 356	138 484	1.01	
U: Graines de Marmots	57 461	56 131	1.02	85.19
U: L'Entre'Act	125 728	127 337	0.99	97.38
U: La Cour des Copons	33 825	29 184	1.16	91.67
U: La Fourmilière	82 204	80 129	1.03	90.00
U: Le Pommier	10 602	7 543	1.41	69.27
U: UAPE La Paix 6P	26 165	13 710	1.91	74.07
U: UAPE La Paix 7P 8P	7 761	3 115	2.49	34.38
U: UAPE Le Petit Dragon	19 876	17 078	1.16	72.46
U: UAPE Le Relais des Mômes	74 831	65 393	1.14	95.73
U: UAPE Les Petits Ecureuils	69 963	50 839	1.38	85.34
U: UAPE Les Vichings	16 589	4 659	3.56	62.67
U: Uni'Vert	127 664	132 058	0.97	93.69
Total général	2 084 084	1 969 293	1.058	
Répartition des heures en % du total:				
préscolaire	0.366	0.357	1.02	
familial	0.321	0.344	0.93	
parascolaire	0.313	0.298	1.05	
Moyenne d'occupation préscolaire				86.783

8.3 L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil

Heures		Collectif		Familial			
commune	2020	Pré-scolaire	Parascolaire	Pré-scolaire	Parascolaire	2021	variation
AJEMA Morges *	3 563	443	59	1 922		2 424	0.68
AJERE Rolle *	8 536	2 470	2 609	1 760	573	7 412	0.87
Arzier-Le Muids	160 594	82 445	76 996	18 950	2 582	180 973	1.13
Begnins	85 965	34 315	1 747	32 515	20 981	89 558	1.04
Burtigny	5 036	2 155	340	1 138	981	4 614	0.92
Coinsins	16 463	7 572	721	6 248	1 001	15 542	0.94
Duillier	40 685	28 152	786	22 561	2 014	53 512	1.32
Genolier	95 722	36 206	44 114	12 641	4 342	97 303	1.02
Givrins	39 067	13 177	25 322	8 510	1 650	48 659	1.25
Gland	927 654	347 155	283 844	237 448	65 582	934 029	1.01
Le Vaud	40 396	32 823	10 851	10 332	1 798	55 804	1.38
Longirod	22 814	5 029	3 755	10 303	4 400	23 487	1.03
Marchissy	13 867	12 430	2 746	11 260	981	27 418	1.98
Nyon *	1 504	185	1 204	825	961	3 175	2.11
Prangins	198 082	35 346	81 359	71 554	9 637	197 896	1.00
St-Cergue	133 612	52 876	67 808	21 379	9 237	151 300	1.13
St-George	45 894	12 006	13 125	17 866	1 827	44 823	0.98
Trélex	47 299	20 181	19 732	3 087	4 981	47 982	1.01
Vich	55 265	36 192	13 146	17 140	5 851	72 329	1.31
Autres	279		62			62	
HORS RESEAU	26 995	1 696	2 345	20 765	975	25 781	0.96
Total général	1 969 292	762 854	652 670	528 204	140 356	2 084 084	1.058

* inter-réseaux

8.4 Le nombre d'enfants placés au 15 novembre 2021

	Accueil Préscolaire	AFJ	Accueil Parascolaire	Total enfants	Variation
TOTAL NOV 2021	680	712	979	2'371	1.10
TOTAL NOV 2020	570	660	931	2'152	1.05
TOTAL NOV 2019	556	669	839	2'064	1.04
TOTAL NOV 2018	586	698	709	1'993	1.05

communes		accueil collectif préscolaire	accueil familial de jour	accueil collectif parascolaire	total	variation
AJEMA Morges (AJEMA)	3	1	4	0	5	1.67
AJERE ENJEU Rolle	5	1	3	2	6	1.20
Arzier-Le Muids (RAT)	197	73	27	129	229	1.16
Begnins (RAT)	86	33	66	4	103	1.20
Burtigny (RAT)	7	4	6	2	12	1.71
Coinsins (RAT)	18	9	9	2	20	1.11
Duillier (RAT)	39	27	20	2	49	1.26
Genolier (RAT)	123	21	29	77	127	1.03
Givrins (RAT)	67	14	10	50	74	1.10
Gland (RAT)	873	301	312	343	956	1.10
Le Vaud (RAT)	59	38	10	33	81	1.37
Longirod (RAT)	33	6	19	8	33	1.00
Marchissy (RAT)	22	14	10	6	30	1.36
Nyon (NYON)	3	1	2	3	6	2.00
Prangins (RAT)	239	29	81	103	213	0.89
St-Cergue (RAT)	146	49	31	93	173	1.18
St-George (RAT)	62	9	19	37	65	1.05
Trélex (RAT)	70	19	18	44	81	1.16
Vich (RAT)	73	26	21	33	80	1.10
(HORS RÉSEAU)	27	5	15	8	28	1.04
Total général	2'152	680	712	979	2'371	1.10

8.5 Où sont placés les enfants des communes (novembre 2021)?

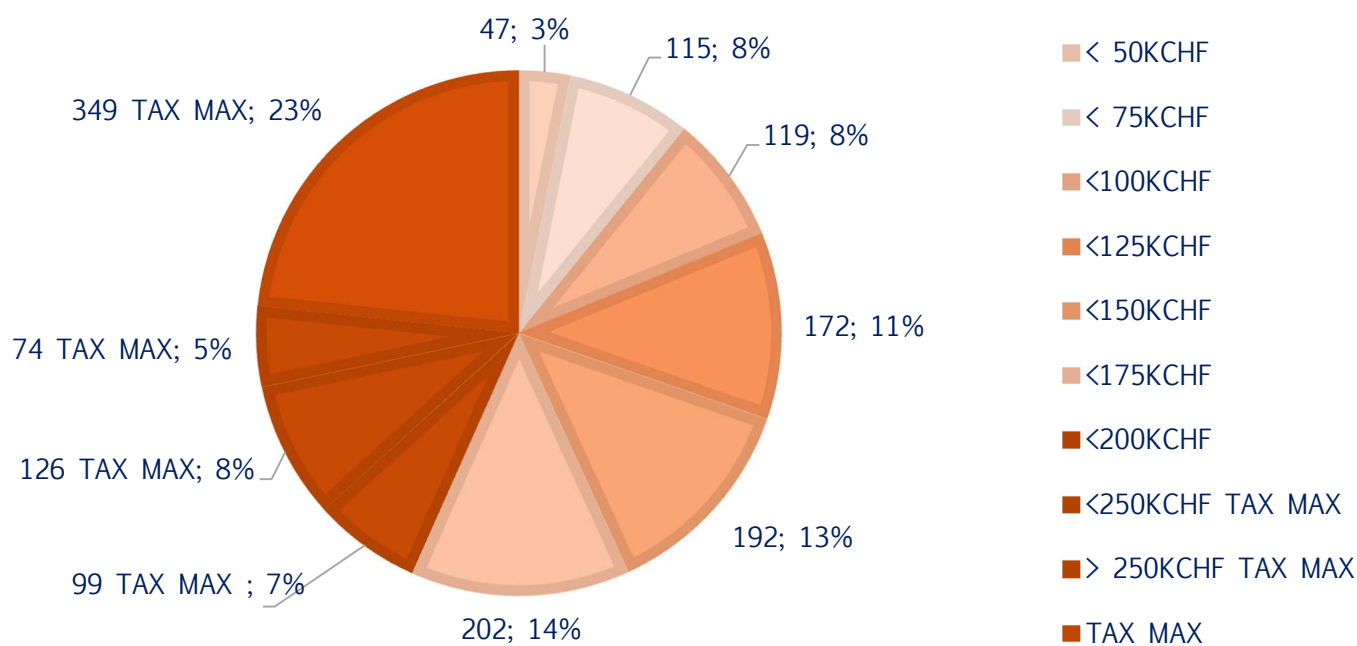
	Gland (RAT)	Prangins (RAT)	Arzier-Le Muids (RAT)	St-Cergue (RAT)	Genolier (RAT)	Trélex (RAT)	Givrins (RAT)	Begnins (RAT)	Le Vaud (RAT)	Vich (RAT)	Burtigny (RAT)	Coinsins (RAT)	Duillier (RAT)	Longirod (RAT)	Marchissy (RAT)	St-George (RAT)	Inter- et hors réseau	Total général
C: Le Relais des Mômes			73	4									1				1	79
C: Do Ré Mi'el	6	4			3		2	4		13		4	11				1	48
C: Graines de Marmots	1	1		1	14	19	9			2			2				1	50
C: Le Colibri Eikenott	69	8		2	2		1			3		2	4		1		1	93
C: Le Colibri Vernay	147	6			1			5	3	1		2	3				3	171
C: Le Pas'Sage	37	3			1			2		3			3		1		0	50
C: Les Colinets		2					2	22		2	1		1	2		1	0	33
C: Les Petits Ecureuils				44													0	44
C: Les P'tites Pattes	43	6								3	2	1	2		1		1	59
C: Ô comme trois pommes					1				35		1			4	11	8	0	60
F: AFJ - RAT	311	80	27	30	29	18	10	66	10	20	6	9	20	19	10	19	24	708
U: Graines de Marmots			1		47	43	25										3	119
U: La Cour des Copons					26	1	25										1	53
U: La Fourmilière		102	1										1				3	107
U: Le Pommier									33		2						0	35
U: L'Entre'Act	133																3	136
U: La Paix 6P	36	1															0	37
U: La Paix 7P 8P	30																0	30
U: Le Petit Dragon														8	6	37	1	52
U: Le Relais des Mômes			121		3												0	124
U: Les Petits Ecureuils			6	92													1	99
U: Les Vichkings	1							4		33		2	1				1	42
U: Uni'Vert	142																0	142
TOTAL	956	213	229	173	127	81	74	103	81	80	12	20	49	33	30	65	45	2'371

8.6 L'analyse de la distribution des revenus

Le graphique démontre la distribution des revenus des parents suite à l'analyse des 1'495 contrats de placement du mois de novembre 2020.

- 43% des parents paient le tarif maximum (46% en 2020) ;
- 10.8% des parents ont un revenu annuel brut inférieur à CHF 75'000.— ;
- Le revenu familial annuel brut moyen oscille autour des CHF 170'000.— (hors TAXMAX).

catégorie du revenu	ARZIER - LE MUIDS	BEGNINS	BURTIGNY	COINSINS	DUILLIER	GENOLIER	GIVRINS	GLAND	LE VAUD	LONGIROD	MARCHISSY	PRANGINS	ST-CERGUE	ST-GEORGE	TRELEX	VICH	Total général	
< 50KCHF	1			1	3	2	1	23	1			3	6	1		2	47	3.14%
< 75KCHF	7	7	1	1	2	4	4	64	1		1	7	9	3	2	2	115	7.69%
<100KCHF	8	4				4	5	65	1	1		11	13	4	3		119	7.96%
<125KCHF	12	9	2		2	1	3	93	4	3	2	16	14	5	1	5	172	11.51%
<150KCHF	17	9	1	2	3	7	6	95	3	4	7	11	12	6	2	7	192	12.84%
<175KCHF	9	9		1	8	8	7	88	4	5	3	23	15	4	7	11	202	13.51%
<200KCHF	12	5	1	1	5	1	1	44	2			7	9	1	5	5	99	6.62%
<250KCHF	22	4		1	3	10	2	39	7			15	9	5	7	2	126	8.43%
> 250KCHF	11	2				5	3	28	3	1		10	3	1	3	4	74	4.95%
TAX MAX ²	45	13		6	11	32	15	93	20	5	3	39	19	10	20	18	349	23.34%
Total	144	65	5	13	37	74	47	632	46	19	16	142	109	40	50	56	1'495	

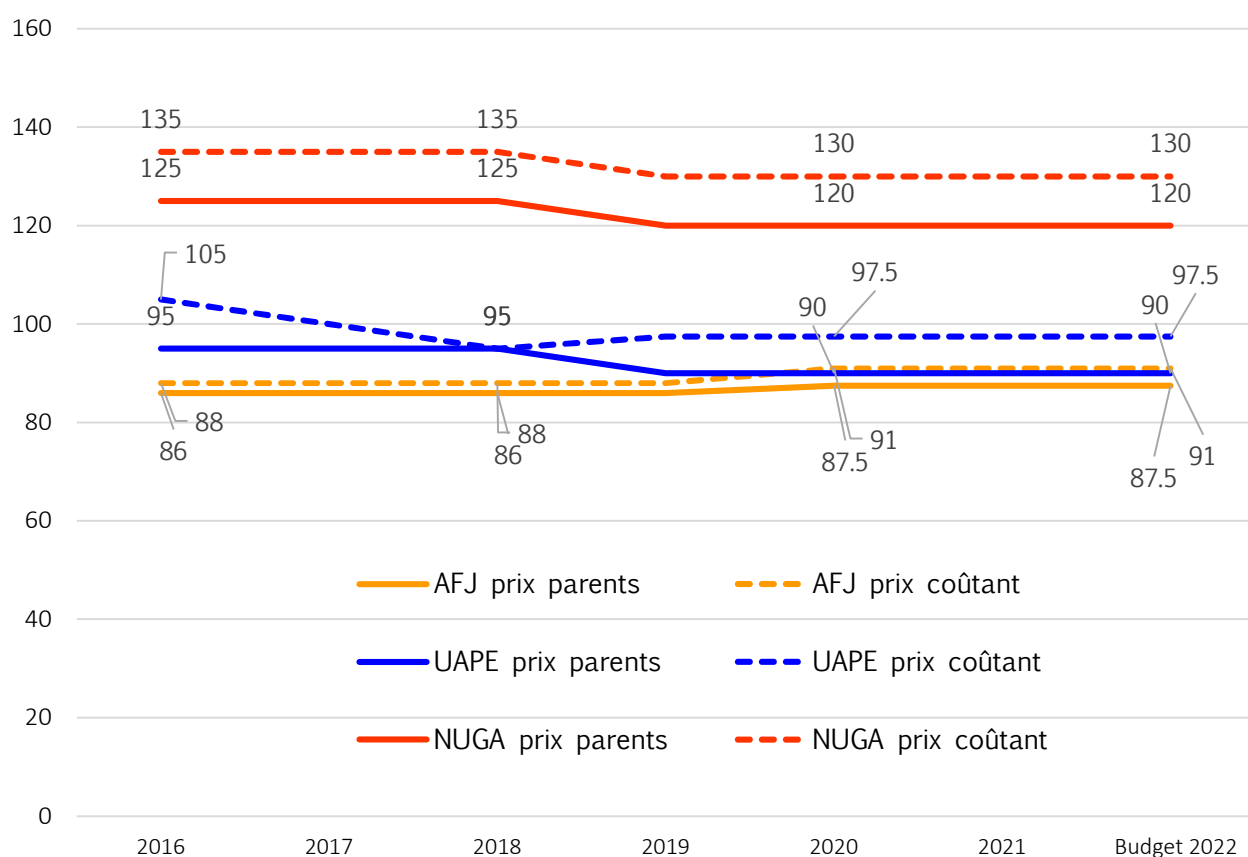


² TAX MAX parents qui n'ont pas déclaré leurs revenus. Le tarif TAX MAX s'applique dès ~150KCHF en fonction de la composition du ménage.

8.7 L'évolution des prix des prestations d'accueil

Les prix pour les prestations d'accueil du RAT sont stables depuis 10 ans, voir graphique (depuis 2016) ci-dessus. Pour rappel, en vertu de la LAJE, art. 29. « Chaque réseau fixe sa propre politique tarifaire en fonction du revenu des personnes ayant l'obligation d'entretien directe ou indirecte de l'enfant accueilli. »

L'objectif de la politique tarifaire est de respecter une répartition des charges (après déduction de la subvention de la FAJE) prise globalement entre les parents et les communes, soit de 60% à charge des parents et 40% à charge des communes. Une éventuelle différence entre le prix payé par les parents et le coût réel de la prestation est entièrement subventionnée par la commune de résidence de l'enfant.



8.8 Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2021

Montants en CHF	AFJ 2019	AFJ 2020	AFJ 2021
TOTAL produits	6'754'475	6'886'002	7'105'637
Total des charges	6'793'450	6'806'690	7'094'915
Écolages	4'195'320	3'685'358	4'304'326
FAJE subvention	449'339	498'649	649'896
Autres apports financiers	257'622	740'777	265'422
Contribution RAT pour inter-réseau	7'716	16'621	22'662
		année Covid / RHT	
Subventions communales	1'844'478	1'944'597	1'863'331
Participation des communes en %	30.30%	34.93%	30.15%
Subvention communale par heure	2.695	2.867	2.787
Prix coûtant de la prestation	8.80	9.10	9.10
Prix de revient net/heure	8.95	8.09	9.23
Nombre d'heures	684'287	678'206	668'560
TOTAL CHARGE par heure	9.93	10.04	10.61
TOTAL RECETTE par heures	9.87	10.15	10.63
Montant ajouté au capital (CHF)	-38'975	79'312	10'722
Montant remboursé aux communes			75'000

8.9 Les participations communales aux charges de l'AFJ

Les participations communales aux charges de l'AFJ sont proportionnelles à la consommation exprimée en heures d'accueil ainsi qu'à la capacité financière des parents.

Année	CHARGES réelles	Heures	Participation des communes aux charges d'accueil	Participation moyenne par heure en CHF
2019	6'793'450	684'287	1'844'478	2.695
2020	6'806'690	678'206	1'944'597	2.867
2021	7'094'915	668'560	1'863'331	2.787

9. LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ

9.1 La révision

Conformément à la loi sur la comptabilité des communes, les comptes du RAT sont révisés par un expert-comptable. Le rapport de la fiduciaire HELLER SA (organe de révision) confirme l'exactitude des informations contenues dans les comptes et certifie que les comptes annuels du RAT sont conformes à la loi et aux statuts.

9.2 Les amortissements

Dans le cadre de l'AFJ ainsi que de l'administration du réseau, tous les postes sont amortis conformément aux comptes.

9.3 Les évènements postérieurs au bouclage des comptes

Aucun évènement significatif postérieur au bouclage des comptes ne justifie une mention dans le rapport de comptabilité.

9.4 L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE

Selon le rapport émis par l'organe de révision, la subvention FAJE de CHF 4'255'923.— destinée aux différentes structures d'accueil du RAT, a été redistribuée conformément aux dispositions en vigueur.

9.5 Le bilan consolidé du RAT

Les opérations de bilan du RAT ont évolué de manière positive. Le bilan consolidé du RAT (voir ANNEXE 1) n'appelle pas de remarques particulières. La situation financière à fin décembre 2021 est solide et très stable. Les montants en termes réels peuvent paraître importants, permettent toutefois de consolider la couverture financière du réseau.

9.6 L'affectation du résultat 2021

Les comptes 2021 relatifs à l'administration du RAT se soldent par un excédent de recettes de CHF 76'319.—. Ce montant restera dans le capital du RAT.

Les comptes 2021 relatifs à l'AFJ se soldent par un excédent de recettes de CHF 10'722.—. Un remboursement aux communes de CHF 75'000.— a été provisionné. L'excédent de recettes restera dans le capital de l'AFJ.

10. LA PAROLE AUX STRUCTURES

10.1 L'Accueil Familial de Jour

En préambule il convient de préciser :

- que le dispositif de l'Accueil Familial de Jour du RAT – 668'560 heures d'accueil en 2021 – **est le plus important du Canton** ;
- qu'aucun incident significatif n'a été enregistré durant l'année.

L'accueil familial de jour constitue un pilier important de notre politique d'accueil de jour. Le RAT salue la volonté du Canton qui tend à améliorer les conditions de travail des AMF. En effet, une évolution vers une plus grande professionnalisation de l'accueil familial de jour a été constatée. L'adoption de nouvelles directives pour l'accueil familial de jour, avec l'augmentation des subventions octroyées par la FAJE amélioreront l'attractivité de cette activité.

10.1.1 L'AFJ du RAT - quelques éléments pertinents :

- un total de 103 AMF, légèrement à la baisse depuis l'année passée. Ce chiffre a peu évolué depuis 2010 ;
- un environnement multiculturel et multiethnique ;
- 40% de nos accueillantes ont plus que 10 ans de service ;
- un salaire moyen ~ 4'000.- par mois ;
- des formations continues (plusieurs soirées par année) : supervisions, portage physiologique, premiers secours ;
- durant 2021, 180 visites, suivis, renouvellement d'autorisations et, évaluations ont été effectués par les coordinatrices ;
- 240 demandes de placement pour 276 enfants ont été traitées.

10.1.2 L'État de Vaud et la FAJE revalorisent l'AFJ (voir également préavis 04/2021, chapitres 6, 7 et 8).

C'est avec satisfaction que nous avons appris qu'à partir du 1^{er} septembre 2021, l'État de Vaud avait considérablement amélioré le subventionnement pour les accueillant-e-s en milieu familial (AMF). Les nouvelles directives mises en œuvre en automne ont mis l'accent sur la dimension pédagogique du travail des coordinatrices et devraient induire notamment un renforcement de l'encadrement et revaloriser l'activité de l'AMF.

Cela étant, dès le 1^{er} septembre 2021 le ratio coordinatrice/nombre d'accueillant-e-s, est passé de 1 EPT/70 à 1 EPT/50 avec l'objectif de renforcer la supervision pédagogique dans ce type d'accueil. La FAJE finance l'ajustement du taux de coordination en prenant en charge le salaire des coordinatrices proportionnellement au ratio précité. Elle a augmenté par la même occasion et dans les mêmes proportions les forfaits administratifs.

10.1.3 L'amélioration des conditions d'emploi des AMF

Tenant compte du complément de subventionnement versé par la FAJE les mesures suivantes ont été adoptées, soit :

- à titre de **gratification pour l'année 2021** : versement d'une rémunération supplémentaire avec le salaire du mois de décembre de 10 centimes par heure/enfant effective, sur les heures d'accueil contractuelles et travaillées durant l'année 2021.

- **Couverture d'insertion après absence maternité/maladie/accident prolongée** : En cas d'absence maternité, maladie, ou accident de l'AMF, supérieure à 3 mois ayant comme impact une diminution du salaire lors de la reprise des activités, le RAT garantit un salaire perte de gain par mois durant deux mois.
- **Compensation pour variation de salaire** par suite de modification du nombre d'enfants accueillis³. En cas de baisse importante du salaire durant l'année par suite de modification du nombre d'enfants accueillis, s'agissant de déménagement des parents et de la scolarisation des enfants, le RAT garantit un salaire à hauteur de 60% pendant 2 mois sur la base de la moyenne des 12 derniers salaires AVS versés.
- Dès le 1er janvier 2022, **le salaire par heure/enfant augmentera de 10 centimes** et passera de CHF 5.85 à CHF 5.95 ; à ce montant s'ajoutent 10.64% pour le paiement des vacances, ce qui ramène le salaire à CHF 6.58 par heure et enfant accueilli.
- Dès 2022, versement d'une **rémunération contractuelle supplémentaire** avec le salaire du mois de décembre de 15 centimes par heure effective prestée durant les 12 derniers mois.

10.1.4 Informations complémentaires :

- Arrivée de la 4ème coordinatrice dès le printemps 2021 ; l'EPT de coordination s'élève à 2,3 EPT ; avec la nouvelle collègue, les AMF ont désormais une répondante présente tous les jours d'ouverture des bureaux. Une nouvelle distribution régionale de la coordination a été faite en fonction des taux de travail respectifs et par zone géographique.
- 2021 : changement de législature. Au sein du CoDir, Mme Evelyne Vogel a désormais la charge du dicastère de l'AFJ, à la place de Monsieur Etienne Bovy.
- Covid-19 : la gestion des absences des AMF ainsi que des enfants dues à la Covid-19 et l'organisation des dépannages y relative occasionne un surcroît de travail.
- La soirée annuelle des AMF a été annulée.
- Formations : soirées 1ers secours.
- 4 soirées de rencontres entre le CoDir et les AMF ont eu lieu.

³ pour des raisons non imputables à l'AMF, par exemple déménagement des parents, scolarisation

10.1.5 Le bilan des activités de l'AFJ

Accueillantes en Milieu Familial (AMF) :

AMF 31.12.2020	Démissions 2021	Nouvelles AMF 2021	AMF 31.12.2021 (moyenne annuelle 103)
108	14	7	

Nombre de places offertes compte tenu du taux d'activité des AMF (une place peut être occupée par plusieurs enfants) :

	Places autorisées préscolaire uniquement	Places offertes préscolaire uniquement
2019		386
2020	431	392
2021	406	375

Suivi des AMF :

	Entretiens en vue d'autorisation ayant abouti	Entretiens en vue d'autorisation n'ayant pas abouti	Visites – suivis – renouvellements autorisations – évaluations
2019	21	35	204
2020	14	3	162
2021	7	3	180

Placement des enfants :

	Familles inscrites en vue d'un placement	Enfants concernés	Enfants placés	Placements non réalisés	Placements en attente
2019	293	338	235	68	35
2020	315	371	282	73	16
2021	240	276	193	60	23

10.2 L'accueil pré- et parascolaire collectif

10.2.1 Colibri Vernay – Eikenøtt – Amandier

En janvier 2021, les équipes des trois sites étaient remplies d'idées et d'enthousiasme pour accompagner les enfants dans de belles découvertes en lien avec les thèmes choisis pour l'année. Un des thèmes importants était la forêt sous toutes ses formes, ainsi que la beauté et le respect de la nature. La formation aux équipes par Sarah Wauquiez (pédagogie par la nature), a permis de préparer des beaux projets à vivre au cœur de la nature et par tous les temps (rechercher des trésors, observer des arbres, nettoyer les chemins et ramener dans une charrette les détritiques ou natures mortes avec le plaisir de la tirer chacun son tour, faire des jeux d'association, des land-art, et tout simplement s'émerveiller... En raison du Covid, les groupes d'enfants ont vécu beaucoup d'expériences au sein de la forêt, dans la nature, loin du contact avec d'autres personnes. Des histoires ont pu aussi être racontées au sein de la forêt, sur les canapés forestiers (aménagement commune) fort appréciés par les équipes. Certains groupes sont allés jusqu'au bord du lac rejoindre Monsieur Fayet, pêcheur et découvrir sa petite boutique de poissons.

Un autre thème « Notre planète, la maison des amis » a été développé sous différentes formes en fonction de l'âge des enfants. L'accent a été mis sur le soin que l'on peut donner à notre planète et le respect de chaque population. Les enfants ont pu découvrir ou faire découvrir leur pays d'origine. Découvrir aussi des animaux des différents pays et aller pour l'occasion au parc animalier de la Garenne découvrir des animaux de la Suisse.

Le Colibri s'est aussi lancé dans l'acquisition du Label Youp Là Bouge. Deux EDE de chaque site ont suivi la formation en 2020-2021 et ont ensuite sensibilisé les équipes éducatives. Depuis Août 2021, chaque semaine, dans chacun des groupes, les enfants vivent une « journée du mouvement », journée durant laquelle ils vivent des activités de gymnastique, marche, exercices corporels, ou journée entière à l'extérieur, en plein air. L'occasion d'utiliser le nouveau matériel acquis l'été dernier.

Pour toutes ces activités pédagogiques, en raison des conditions sanitaires conséquentes, les équipes ont dû continuer à travailler différemment, en constituant des petits groupes d'enfants, en expliquant les différentes nouvelles règles sanitaires grâce à des images spécifiques pour les enfants, ou des posters. Le fait de travailler en plus petits groupes a permis d'être plus dans la relation

personnelle avec chaque enfant et de mieux l'observer.

Nous avons aussi dû supprimer cette année encore, toutes les fêtes de fin d'année, fêtes de passages, et la fête anniversaire « des 30 ans du Colibri » du 19 juin 2021, que nous aurions aimé vivre avec tous les parents et nos invités du jour.

La seule chose qui a été maintenue est la fête des promotions (monter sur un podium, recevoir son petit classeur, souvenirs des années vécues au Colibri), avec les familles des enfants qui sont rentrés à l'école en août 2021. Pour respecter les conditions sanitaires, nous avons organisé des petits rassemblements avec seulement huit enfants et leurs parents, chaque soir à 18h30 sur deux semaines grâce à l'engagement d'un personnel enthousiaste.

Le samedi 11 septembre 2021, en profitant d'une période durant laquelle les conditions sanitaires étaient moins conséquentes, une journée « Portes Ouvertes » a pu être organisée pour les familles dans chacun des sites. Temps de rencontre et de partage, temps de découvertes, et temps pour faire connaissance ! Ces temps de partenariat ont été si peu nombreux durant ces deux dernières années, en raison du Covid, cette journée a été doublement appréciée. Quel plaisir aussi d'ouvrir le Colibri Amandier (chemin de la Chavanne) le samedi 25 septembre lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants. Ils ont été nombreux à s'arrêter sur ce poste du Rallye-découverte, pour venir découvrir cette crèche qu'ils ne connaissaient pas, et à chercher à l'intérieur la réponse aux deux questions citées.

Le 4 novembre, la journée du lait a permis aux enfants d'être sensibilisés à la découverte du Lait et de sa fabrication. Des groupes sont allés jusqu'à la ferme des Avouillons pour observer les vaches, les machines à traire, et déguster le lait.

Des fêtes de Noël « spécialement pour les enfants », sans la présence des parents, ont été organisées dans chaque groupe, avec une petite animation grâce à la venue de différents conteurs, dont les « conteurs Joyeux ». Des cartes de Noël avec la photo de leur enfant le jour de la fête ont été envoyées à chaque parent par voie postale.

Décembre 2021, c'est aussi un absentéisme conséquent du personnel en lien avec le Covid. C'est un chamboulement total pour le déroulement des journées, et l'accueil des enfants, comme des parents. Ce sont des règles à respecter et faire respecter et qui changent fréquemment. L'occasion de remercier chaque parent pour sa patience, et le respect des conditions. Cette année 2021 se termine

avec toute l'espérance de pouvoir revivre entièrement avec un partenariat bien développé, des équipes en meilleure forme, et l'accueil de qualité renouvelé.

10.2.2 La fondation des centres de vie enfantine « LA RUCHE »

Dans la continuité de ce que nous avons entrepris lors de l'année 2020 et malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, notre Fondation a eu la volonté pour cette année 2021 de poursuivre certaines démarches mais également de réaliser de nouvelles actions afin de placer au centre de notre projet la qualité des relations interpersonnelles au sein de notre institution.

Ces actions furent particulièrement précieuses, au regard de cette seconde année où l'impact de la crise sanitaire fut encore très présent dans notre contexte. A ce titre, nous tenons à remercier chacune et chacun de nos collaborateurs et membres du Conseil de Fondation pour leur engagement et pour avoir contribué et fourni les efforts indispensables afin de vivre cette année de la meilleure des façons en assurant la continuité de nos activités de manière professionnelle auprès des enfants, des parents et de nos partenaires.

Voici des exemples concrets des démarches accomplies au niveau institutionnel afin de consolider cette dynamique et d'impulser la culture d'entreprise autour des valeurs qui nous sont chers :

Tout d'abord, et en réponse aux problématiques croissantes en lien avec l'accueil et le travail auprès d'enfants à besoins particuliers, nous avons fait le choix de créer un poste de psychopédagogue pour notre Fondation. Cette collaboratrice a pris ses fonctions le 1er octobre 2021 pour assurer, auprès de l'ensemble des structures de la Fondation, un accompagnement professionnel de qualité pour ces enfants mais également un soutien aux équipes afin de garantir la bonne continuité des activités quotidiennes sur le terrain. Elle observe, analyse et identifie les besoins et les ressources de chaque enfant dans sa dynamique personnelle et sociale et définit en collaboration avec l'équipe éducative, des démarches pédagogiques individuelles et collectives adaptées pour favoriser leur intégration et leur épanouissement au sein de la collectivité. Après ces premiers mois de travail, des avancées bénéfiques ont pu être observées dans des situations qui n'évoluaient pas ou plus pour certains enfants.

2021 fut l'année de départ à plus grande échelle de la revitalisation de notre projet institutionnel avec la mise en place d'une formation collective menée par CNV Suisse pour tous les responsables de secteurs

autour des thématiques "la communication non violente" (CNV) et "la démarche appréciative".

La première d'entre elles a pour objectif de développer une culture d'équipe intégrant un outil de communication commun, favorisant en toutes situations une fluidité et une bienveillance dans les échanges. Ainsi et avant le déploiement de cette même formation auprès de tous les collaborateurs au courant de l'année 2022, les responsables de secteurs seront donc les porteurs d'un management bienveillant et les ambassadeurs de cette manière d'appréhender la relation et les situations complexes qui peuvent se présenter au quotidien.

"La démarche appréciative", a quant à elle permis aux équipes de cadres de cheminer collectivement vers la valorisation des ressources internes et des expériences existantes afin que cette vision et cette approche du travail se diffusent naturellement aux collaborateurs et par la suite auprès des enfants afin de réaliser des projets et des activités favorisant l'autonomie, l'entraide et l'estime de soi.

Pour clôturer ce chapitre en lien avec l'environnement de travail et la démarche de professionnalisation entreprise au sein de notre institution, nous tenons à souligner la mise place d'une nouvelle prestation "personne de confiance" offerte à tous les collaborateurs. Cette dernière a été développée en partenariat avec la Clinique du Travail et vise à prévenir les risques psychosociaux liés aux situations de conflit ou de harcèlement moral et sexuel.

Enfin et afin de se soucier de toutes et tous, un dispositif d'accompagnement aux collaborateurs proches de l'âge à la retraite a été mis en place dans l'optique de les accompagner durant cette période parfois délicate à appréhender dans leur parcours professionnel.

10.2.2.1 Nursery – Garderie - Préscolaire :

Pour la deuxième année consécutive, notre secteur préscolaire a réalisé des taux de fréquentation dynamique et à la hauteur des attentes de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants. A ce titre, nous tenons à remercier nos équipes éducatives et administratives pour l'excellent travail entrepris en ce sens et qui permet de répondre favorablement à notre mission d'accueil pour les parents.

Nous saluons également les promotions de Susana Aegerter et Alicia Moehrle, nouvelles adjointes pédagogiques pour les groupes du **Nid'Abeilles et des P'tites Pattes** ainsi que pour **Do Ré Mi'el** depuis le mois d'août dernier. Leurs connaissances des familles et de l'équipe en tant qu'éducatrice de l'enfance sont un atout pour soutenir Sandrine Buchet et Malika Plancherel, responsables

pédagogiques de ces structures respectives, dans leur mission tout en accompagnant les équipes sur les dimensions pédagogiques et organisationnelles.

En ce qui concerne les activités et les actions en lien avec le projet pédagogique de la structure **du Nid'Abeilles et des P'tites Pattes**, les équipes ont poursuivi le projet « Papa, Maman, apprenons à signer » autour du langage des signes. Des sorties de proximité ont régulièrement été mises en place, permettant aux enfants de découvrir la nature et le monde qui les entourent. Cette année, nous souhaitons mettre en avant le nouveau projet « jardin écolo rigolo » réalisé par l'équipe **des P'tites Pattes** qui a comme objectif de favoriser le contact avec la nature et les découvertes sensorielles. Dans ce cadre, les enfants ont pu cultiver tomates, fraises et persil grâce aux aménagements réalisés avec la collaboration des services de la commune. Enfin, la créativité débordante a permis aux enfants de découvrir et réaliser de nombreux bricolages autour des thèmes choisis. Les décorations saisonnières ou thématiques exposées **au Nid'Abeilles et aux P'tites Pattes** et les démarches pédagogiques mises en place pour permettre aux enfants de participer activement sont toujours très appréciées par les parents.

Pour le **Pas'Sage**, les activités, ainsi que les sorties et projets ne furent pas en reste afin de répondre aux besoins et attentes des enfants. C'est ainsi que les futurs écoliers ont pu participer à la fin du mois de juillet à la traditionnelle sortie de fin d'année suivie d'une soirée pyjama très appréciée de tous. Pour **Do Ré Mi'el**, l'équipe a quant à elle organisé une sortie au Swiss Vapeur Parc pour célébrer ce passage vers le monde de l'école. Bien entendu et en fonction des périodes et des conditions sanitaires, d'autres sorties ont été organisées pour tous les groupes.

Aussi et suite à l'initiative de Melissa Dos Santos, adjointe pédagogique au **Pas'Sage**, auprès de la commune, l'équipe des grands a pu développer le projet « canapé forestier ». Dans ce cadre, la formation « passeur de nature » a permis à l'équipe de mettre en place des activités concrètes dans ce lieu pour découvrir la nature, l'apprécier et favoriser une conscience écologique sensible qui, nous l'espérons, éclairera nos petits citoyens de demain. Les parents invités à certaines activités ont beaucoup apprécié ce concept et le plaisir de leurs enfants à investir ce lieu.

La participation du **Pas'Sage** à la course « Gland Run fall » organisée par la commune fut également une belle initiative appréciée des enfants et des parents présents ce jour-là, et a permis de

promouvoir l'exercice physique tout en passant un moment de partage et de bonne humeur tous ensemble.

En ce qui concerne **Do Ré Mi'el**, l'équipe éducative a pu, au travers des thèmes en lien avec la découverte de la nature et de la promotion du mouvement, proposer aux enfants de multiples activités ludo-éducatives dans ces domaines. En ce sens, nous avons continué à utiliser régulièrement la salle de gym de l'école voisine qui nous permet de faire découvrir et d'initier les enfants à différentes pratiques sportives avec du matériel varié et adapté et ainsi poursuivre notre engagement en lien avec le label Youp'là bouge. Aussi et grâce à la mise en place d'un jardin potager, les enfants ont eu plaisir de s'improviser apprentis jardiniers à plusieurs reprises en plantant, en observant, en prenant soin et en récoltant fraises, carottes, menthe, etc. Le projet « Kiki la chouette » a apporté beaucoup de plaisir et de liens au sein des groupes et auprès des familles en cette année difficile. Celle-ci est devenue la mascotte de **Do Ré Mi'el** et a été adoptée par tous les enfants. En effet, les voyages de Kiki au sein de chaque famille sont très attendus et les enfants sont heureux de pouvoir partager leurs exploits avec Kiki. Nous remercions la participation active de tous les parents qui se sont montrés très motivés et pleins de créativité pour illustrer ceux-ci avec leurs enfants dans le livre d'or qui suit Kiki dans ses périples. Enfin l'équipe de la nurserie a mis en place un projet d'éveil aux livres adapté aux enfants de cet âge et qui permet de développer les différents sens.

L'éveil à la musique n'a pas été oublié et a même une place de choix, en particulier à **Do Ré Mi'el et au Pas'Sage**, où une intervenante musicale anime, deux fois par mois, un atelier de découvertes afin de partager auprès des enfants la magie des instruments de musiques et des chansons.

Enfin, nos équipes se sont mobilisées pour organiser des fêtes de Noël adaptées aux circonstances afin de célébrer cette fin d'année de la manière la plus douce et joyeuse possible. C'est ainsi que les enfants des **P'tites Pattes** ont pu participer à une magnifique fête de Noël au refuge de Gland, tandis que ceux du **Pas'Sage** ont eu le plaisir de partager un moment festif avec la visite du père Noël. Pour **Do Ré Mi'el** et malgré la situation sanitaire qui ne permettait pas d'inviter les familles, il a tenu à cœur à l'équipe d'organiser des moments festifs avec les enfants pour célébrer cette période autour de bricolages, d'ateliers déguisements ainsi que des jeux.

A noter également que nous sommes toujours attentifs à l'aménagement des espaces et au matériel

mis à disposition des enfants accueillis. Ainsi, nous avons pu cette année pour **Do Ré Mi'el** renouveler entièrement le parc de jeu vieillissant de notre nurserie. Aujourd'hui, nous avons plaisir d'accueillir les bébés ainsi que leurs parents dans une jolie salle adaptée et encore davantage pensée pour le développement des enfants de cet âge. Aussi, au **Nid'Abeilles et les P'tites Pattes**, les enfants peuvent bénéficier d'un module de motricité incluant un toboggan et des tables d'extérieur plus fonctionnelles et adaptées à leur taille et qui ont permis de prendre régulièrement le déjeuner et les gouters à l'air libre durant les beaux jours.

10.2.2.2 UAPE - Parascolaire :

Nos 3 unités d'accueil pour écoliers ont la volonté et l'ambition d'offrir aux enfants des espaces de jeux qui favorisent les interactions, stimulent leur créativité, répondent à leur besoin de bouger, de se calmer, de se détendre, de faire semblant, d'imaginer, de rêver, de créer, de jouer ou de découvrir. En proposant un environnement qui convient au stade de développement des enfants en fonction de leurs âges, nous permettons à ces derniers de retrouver des repères clairs afin qu'ils puissent se sentir en sécurité et en confiance.

Sous le regard et l'expertise d'Anita Waeber, Responsable pédagogique de **l'UAPE Uni'Vert et l'UAPE La Paix**, l'équipe professionnelle de cette dernière et jeune structure a la volonté de développer un concept en adéquation avec les besoins des enfants âgés entre 10 et 12 ans. A ce titre, cette année 2021 a été l'occasion de proposer aux familles pour la 1^{ère} fois une ouverture et des activités durant les vacances scolaires en août. Les enfants ont apprécié les activités élaborées autour d'un programme qui donnait une large place aux sorties et à la découverte du monde qui nous entoure. C'est ainsi que les enfants ont pu se rendre au musée du Jeu à Vevey ou bien encore pratiquer le foot golf à Saint-Cergue. Nous souhaitons poursuivre cette démarche pour l'année à venir.

Durant cette année, l'équipe éducative a rencontré de nombreuses difficultés liées aux dynamiques de groupes et à certains comportements individuels des enfants qui défient régulièrement l'autorité et les règles collectives. Notre volonté de travailler sur les relations, la gestion des émotions, la participation active et plus globalement les habilités sociales nous a amené à mettre en place un atelier philo avec un intervenant pour aborder certains sujets sources de débats et parfois de tensions. Ces aspects sont également travaillés au quotidien avec les enfants dans l'organisation journalière, lors des trajets, des réunions ou de moments de régulation individuelle.

Malgré ces difficultés, de nombreux moments furent propices à soutenir nos démarches afin de renforcer les liens et le vivre ensemble comme la fin de l'année scolaire qui a été célébrée avec de nombreux enfants par une très belle journée aquatique à la piscine de Nyon ou bien encore la grande boum de Noël qui est venu clôturer l'année dans les rires et la joie autour de jeux d'ambiance et de musique jouée par un DJ un peu spécial qui n'était autre qu'un ancien enfant inscrit à **l'UAPE La Paix**.

En ce qui concerne **L'UAPE Uni'Vert**, cette structure a eu le plaisir d'accueillir Anne Coral comme nouvelle adjointe pédagogique ainsi que quatre nouveaux collaborateurs à compter de la rentrée scolaire. Ce fort renouvellement a nécessité une phase d'adaptation pour tous. Aujourd'hui, l'intégration de ceux-ci est réalisée et l'équipe peut dorénavant travailler sur les aspects pédagogiques et le fil conducteur de la structure tout en bénéficiant de la motivation et de l'expérience de ces derniers auprès des enfants.

Le nouvel aménagement du jardin extérieur est une vraie réussite car il permet aux éducateurs d'investir ce lieu différemment avec davantage d'enfants qui peuvent profiter de cet espace agrandi et réaménagé. Aujourd'hui, ce jardin fait le plaisir de toutes et tous, enfants comme adultes et est parfaitement complémentaire aux autres infrastructures intérieures et extérieures réalisées lors de la rénovation du collège des Perrerets.

Grâce à cet environnement, les enfants peuvent par exemple profiter chaque jour des salles de gym et ainsi faire de l'exercice physique essentiel à cet âge. C'est dans cette optique, que l'une de nos collaboratrices a pu mener un projet d'envergure autour de la danse. Celui-ci a également favorisé le mélange des tranches d'âges et a permis à un large groupe d'enfants de répéter, créer et s'exercer à la musique durant plusieurs mois afin de présenter un spectacle à leurs parents au mois de juin.

Cette année 2021, fut aussi l'occasion de débiter un projet fresque avec le groupe des grands. Celui-ci a pour objectif de permettre aux enfants de s'approprier davantage leur salle autour d'une activité fédératrice et créatrice réalisée en commun et s'inspirant de l'histoire de Joe Whale. Celle-ci s'agrandira chaque année au fil de l'arrivée des enfants.

La créativité est toujours au rendez-vous autour du fil vert d'**Uni'Vert** et de la volonté de l'équipe à développer des actions concrètes en lien avec l'écologie. En effet, la défense des valeurs visant le

respect de la nature et la protection de l'environnement sont des éléments qui comptent beaucoup dans la philosophie de cette structure. Dans ce cadre, le rôle des éducateurs est d'une part d'initier les enfants à adopter des gestes écologiques dans toutes les actions quotidiennes, sans culpabiliser et de l'autre, de proposer des activités permettant aux enfants de revenir aux choses simples et de retrouver le plaisir de jouer ensemble. A ce titre, cette année fut l'occasion de réaliser sous l'impulsion d'une de nos éducatrices en formation à l'Esede un projet utilisant du matériel de récupération afin de mettre l'accent sur ces démarches vertueuses pour notre environnement tout en favorisant la participation active des enfants autour d'activités créatrices telles que *je recycle, je composte* ou bien encore des éco-ballades.

Les vacances sont également toujours l'occasion de réaliser de multiples activités ; cette année les enfants ont pu faire « le tour du monde » afin de découvrir, au travers d'activités ludo-éducatives un continent et vivre au rythme d'un certain pays qui le compose en mettant l'accent sur les caractéristiques culinaires, la langue, l'art ou bien encore la musique de celui-ci.

En ce qui concerne l'**UAPE L'Entre'Act**, la Responsable pédagogique Daniela Duma et son équipe ont travaillé tout au long de cette année sur le thème « Un pour Tous...Tous pour Un ! » en lien avec l'objectif général du projet pédagogique de la structure ancré autour du vivre ensemble et de la solidarité. De nombreuses initiatives et activités sont donc nées autour de ce fil conducteur tant au quotidien que durant les mercredis ou les vacances afin de favoriser l'entraide ou bien encore valoriser le partage et l'ouverture aux autres. Le projet « Les 100 actions de gentillesse » en fut un très bon exemple.

En ce sens et pour soutenir les collaborateurs, l'ensemble de l'équipe a pu participer à la formation organisée par le PEP au niveau des rencontres régionales et qui avait pour thème : Développement de la pensée critique : pourquoi et comment ?

Aussi et comme toutes nos structures, la dimension de la préservation de l'environnement est également centrale à l'**UAPE L'Entre'Act** et c'est bien dans cette démarche que le groupe des plus jeunes a participé de manière régulière au « Projet forêt » les mardis après-midi.

Durant les vacances, les enfants inscrits à l'**UAPE L'Entre'Act** ont pu vivre de jolis moments collectifs autour des thèmes : A la lumière de l'hiver, Le tour du monde en 4 jours, Je, tu, nous vous... vivons à

L'Entre'Act, La kermesse de L'Entre'Act, Je prends soin de moi et des autres, Les aventures automnales et Happy Halloween.

De plus, les infrastructures glandoises comme la bibliothèque communale, le théâtre de Grand-Champ, la patinoire, les places de jeux, le skate parc, les terrains de sports, etc ont régulièrement permis de favoriser des sorties de proximité pour enrichir les activités pendant les vacances et les mercredis.

Enfin, nos UAPE ont poursuivi leur participation active à plusieurs projets d'inclusion pour des enfants ayant des besoins spécifiques.

Dans notre mission d'acteur éducatif dans la vie de l'enfant, nous avons pu approfondir nos partenariats avec les institutions qui l'accueillent tout au long de la journée ; nous sommes heureux d'observer que le travail de collaboration avec l'Ecole Primaire de Gland, les services communaux et la conseillère école famille se construit de mieux en mieux et se renforce chaque année davantage.

Formation :

La formation étant au centre de notre projet institutionnel et dans la continuité du travail entrepris l'année précédente, notre Fondation accorde une place importante à la formation et au développement des compétences de chacun, afin d'assurer le professionnalisme et l'expertise dans nos démarches éducatives auprès des enfants tout en encourageant l'engagement de nos collaborateurs et la promotion du domaine socio-éducatif.

A ce titre, Virginie Martin, notre responsable des ressources humaines a poursuivi de développer la formation « gratitude attitude » auprès de toutes les équipes qui n'avaient pas pu en bénéficier en 2020, tout en débutant également un nouveau module de formation interne qui s'inscrit dans la continuité de la précédente et porte sur la thématique des langages appréciatifs.

Nous avons pu accorder des formations en cours d'emploi pour deux collaborateurs afin de valider le diplôme d'éducatrice de l'enfance à l'Esede. Cet accompagnement démontre notre volonté de valoriser les parcours professionnels à l'interne et de capitaliser sur des collaborateurs compétents qui souhaitent s'inscrire dans la durée à nos côtés en portant nos valeurs auprès des enfants et des équipes.

Le groupe de la nurserie de **Do Ré Mi'el** a bénéficié d'une formation collective sur le portage afin de pouvoir mettre en place cette technique auprès des enfants.

En plus des formations continues individuelles, en fonction des situations et besoins au sein des équipes, des colloques sur cet axe ont également été mis en place. Pour le préscolaire nous avons traité en collaboration avec le centre de formation Education CNK de la question : « Communication et rôle professionnel : oser dire ». Celle-ci s'inscrit dans la continuité de nos intentions managériales liées à la responsabilisation de chacun et la mise en place de l'outil de Communication Non Violente. Pour le secteur parascolaire, nous avons eu le plaisir de recevoir à l'**UAPE La Paix** la rencontre régionale PEP sur la thématique « Les trajets avec les enfants : corvée ou occasion de découvertes ? »

Administration, cuisine et service technique

Compte tenu du développement de notre institution et de l'ouverture prochaine de notre petite dernière, la crèche Bee'Happy qui pourra accueillir 44 enfants d'âge préscolaire dès la rentrée scolaire 2022, notre Conseil de Fondation a pris la décision d'étoffer son secteur administratif en recrutant à 50% une assistante en ressources humaines qui exerce ses fonctions sous la responsabilité de Virginie Martin, notre responsable de secteur.

Nos responsables administratives, Daniela Jatón pour le préscolaire et Nacera Mahi Lechemat pour le parascolaire, assurent le bon fonctionnement de notre secrétariat et apportent un soutien important à nos structures tout en prenant soin de répondre efficacement et avec bienveillance aux questions des familles.

Suite à nos observations en lien avec la lourdeur des inscriptions et réinscriptions et la difficulté de répondre efficacement aux demandes toujours très fortes des familles au sein de nos structures et particulièrement des UAPE, nous avons pris l'initiative de solliciter le RAT afin de rendre visibles nos besoins et proposer de développer en collaboration avec les autres structures du réseau un projet de digitalisation de cette activité. Nous remercions le RAT de l'accueil qu'il a fait à notre proposition et espérons à l'avenir pouvoir bénéficier tant pour les familles que pour les structures d'un outil efficient et qui permettra de rendre plus fluide ce processus.

Enfin, Christophe Grandchamp, responsable du secteur cuisine et logistique, a pu nous apporter son expertise pour l'aménagement de la cuisine de Bee'Happy dans la phase préparatoire, ce qui fut un soutien précieux. En parallèle de la confection de bons repas pour nos petits du préscolaire, il a contribué à la continuelle amélioration du cadre de travail de nos collaborateurs ainsi que des conditions d'accueil pour les enfants au sein de nos différentes structures par son activité de responsable technique.

10.2.2.3 Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation a pu accueillir un nouveau membre en la personne de Nelly Da Silva Rosa, maman d'enfants fréquentant nos structures. La Municipalité est nouvellement représentée par Jeannette Weber, Municipale chargée de l'accueil enfance, de la jeunesse et des écoles depuis l'été dernier.

Cette année, nous avons poursuivi 3 objectifs en particulier :

- inscrire notre personnel dans une véritable culture d'entreprise par les formations et actions citées plus haut, et ainsi augmenter le bien-être de tous, enfants comme personnel ;
- poursuivre nos réflexions autour de l'accueil du préscolaire, surtout concernant la planification du projet de notre nouvelle structure à la Combaz, qui se nommera Bee'Happy ;
- vérifier le projet de l'accueil des enfants jusqu'à 12 ans et soutenir la Direction dans la poursuite de celui-ci.

Nous avons vécu une année mémorable ; autant la situation sanitaire nous a empêché d'être au contact direct avec notre personnel, autant nos relations de collaboration par voie digitale étaient de qualité et au reflet de la volonté de tous de donner le maximum dans le but de remplir notre mission et d'accueillir les enfants de la meilleure façon possible. Le Conseil de Fondation exprime ici sa sincère reconnaissance à l'entier de son personnel.

10.2.3 Les structures d'accueil de l'AISGE

Cette année 2021 a vu de grands changements dans la pédagogie appliquée par les équipes et un mouvement du personnel important.

La directrice administrative de l'accueil de jour a quitté son poste en décembre. Un audit est en cours pour déterminer la fonction du poste à repourvoir et la stratégie à adopter en vue d'une collaboration administrative entre l'AISGE et l'AISGE-Accueil de jour. Une deuxième assistante socio-éducative, remplaçante fixe à 50%, a été engagée pour l'ensemble des structures. Cela permet une meilleure qualité d'accueil pour les enfants et plus de stabilité pour les équipes lors d'absence du personnel.

La collaboration avec le Codir a été remaniée suite aux élections des nouveaux municipaux en juin. L'organigramme présente désormais un Codir qui supervise tous les dicastères de l'AISGE. L'accueil de jour est dirigé par M. Philippe Depierre, municipal à Trélex auquel les directrices pédagogiques se réfèrent. Une visite des différentes structures a été proposée aux membres du Codir afin de mieux faire

connaître l'accueil de jour. Les directrices pédagogiques NUGA et UAPE, en collaboration avec la secrétaire générale de l'AISGE, ont créé une commission du personnel qui a œuvré à mettre à jour le règlement du personnel de l'AISGE pour l'ensemble de ses collaborateurs.

10.2.3.1 Les Nurseries-Garderies

Les nurseries-garderies de l'AISGE-Accueil de jour ont accueilli en 2021, 145 enfants pour 95 places par jour. Le taux de remplissage des structures en décembre 2021 était de 96,18% pour Trélex, 91,53% pour Arzier-Le Muids et 86,16% pour St-Cergue.

Au niveau du fonctionnement des structures, malgré les restrictions, nous avons maintenu les colloques en visio-conférence, les réunions de parents ont eu lieu en présentiel dans le respect du nombre limite de personnes. Des spectacles de Noël pour les enfants ont eu lieu dans les structures de St-Cergue et Trélex, alors qu'à Arzier-Le Muids, les enfants et les parents ont fait un cortège dans le village à la recherche du Père Noël.

Les équipes éducatives ont énormément travaillé sur leurs projets pédagogiques, afin d'adapter ce document aux pratiques et aux équipes actuelles. Lors des colloques institutionnels, nous avons questionné le sommeil et les temps de sieste, grâce à l'intervention d'une infirmière spécialisée, au mois de novembre, une formation sur les Premiers Secours pour tout le personnel du préscolaire a eu lieu, le PEP nous a également soutenus dans nos réflexions lors de colloques institutionnels ou de groupe.

Les crèches ont été labélisées « Fourchette Verte », ce qui permet d'avoir une ligne de conduite précise par rapport à l'alimentation et des repas équilibrés à proposer aux enfants.

La crèche les « Petits Ecureuils » à St-Cergue a fêté ses 10 ans d'existence en 2021, la fête prévue a dû être reportée, elle aura lieu en 2022. L'équipe de St-Cergue, soudée depuis presque 10 ans a vu une nouvelle éducatrice rejoindre la structure, elle a rapidement été intégrée, l'équipe fournit un travail de qualité auprès des enfants et familles accueillis.

Le « Relais des Mômes » à Arzier-Le Muids a vécu sa première année sur deux sites, suite à l'agrandissement. Après quelques changements au niveau du personnel, la stabilité est retrouvée sur cette structure, les équipes ont pris leurs marques et font preuve d'un grand professionnalisme.

L'adjointe de direction de la structure « Graines de Marmots » à Trélex, Mélissa Richer a quitté ses fonctions au 31.12.21, elle sera remplacée par Emmanuelle Richner.

Un groupe intermédiaire composé de petits grands et de grands trotteurs a été créé à Trélex, il s'agit du groupe des « Galopins ». Il n'augmente pas le

nombre de places dans la structure, mais permet une meilleure répartition des enfants. L'équipe de Trélex est toujours aussi motivée, tout le monde est prêt pour de nouvelles aventures !

10.2.3.2 Les UAPE

Les autorisations d'exploiter des annexes de St-Cergue et Trélex ont été obtenues au printemps après de nombreux échanges avec l'OAJE. Après une première demande de 24 places pour l'annexe de St-Cergue, les inscriptions en août nous ont conduit à renouveler notre demande pour 48 places.

En 2021, les UAPE ont accueilli 399 enfants pour 288 places d'accueil.

L'UAPE de Givrins forme une éducatrice de l'ESEDE de 1^{ère} année. L'équipe bénéficie de l'accompagnement de Mme Trigari sur la pédagogie Reggio Emilia. L'intervenante est présente deux journées par mois afin de guider les membres de l'équipe et mettre en place le constructivisme social auprès des enfants.

L'UAPE de St-Cergue accueille une apprentie de troisième année pour la première fois et forme une éducatrice de l'ESEDE de première année. Une collaboration avec l'équipe mobile du CHUV a été mise en place pour accompagner au plus près de leurs besoins deux enfants atteints d'un TSA. L'équipe éducative, faisant face à de multiples situations complexes, a pu bénéficier d'une supervision d'équipe. Le PEP est également intervenu et le SESAF a accordé des mesures d'accompagnements pour plusieurs enfants à besoins particuliers.

L'UAPE de Trélex développe l'offre des activités extérieures au moyen de sorties en vélo, demi-journées en forêt. Des projets autour de l'écologie ont pu voir le jour encadrés par Paola Trigari, intervenante dans la pédagogie Reggio Emilia. L'adjointe de direction a entamé sa formation en Gestion d'équipe et conduite de projets à la HETSL. Le jardin a pu être aménagé grâce aux fonds d'aide au démarrage de l'OFAS.

L'UAPE d'Arzier a changé d'adjointe de direction en cours d'année. Une classe de 5P a été enclassé à St-Cergue par manque de place à l'école d'Arzier. Un travail de collaboration avec l'école a permis de mettre en place les devoirs surveillés.

Le centre aéré a pu obtenir des subventions cantonales qui lui ont permis de diversifier l'offre des activités proposées.

La structure d'accueil pour les 7P-8P combinée à un centre de jeunes a vu le jour en août à Genolier. Le passage du projet à la responsable du centre a eu lieu en février. Depuis son ouverture, un groupe de travail de professionnelles sociales a été créé. Il regroupe la responsable du centre de jeunes,

l'éducatrice sociale de l'EPSGE, la travailleuse sociale de proximité, la conseillère école-famille et la directrice pédagogique UAPE.

Nous avons été inclus dans la collaboration avec l'EPSGE pour le concept 360°. Des séances sont régulièrement organisées pour échanger autour de problématiques enfants entre les doyens et les adjointes de direction.

La fin d'année a été chaotique, marquée par un turnover du personnel et aggravée par l'absentéisme du personnel, contaminé par le Covid.

Un sondage de satisfaction mené auprès des parents et des équipes a malgré tout montré un engagement et une satisfaction des employés à leur poste de travail. Ils se montrent plus réticents sur les heures accordées pour le travail hors enfants qu'ils jugent insuffisant. Cet aspect fera l'objet d'un projet en 2022. Pour les parents, l'amabilité et les compétences des professionnels sont pleinement reconnus ; ils sont très satisfaits de la prise en charge de leur enfant et recommanderaient volontiers l'UAPE à leur entourage.

10.2.4 Crèche et UAPE de Le Vaud

Comme pour 2020, l'année 2021 aura été marquée par Covid et ses directives. Que ce soit à la crèche ou à l'UAPE, l'équipe éducative a été mise à rude épreuve. Changements d'horaire très fréquents, changements de collègues réguliers, remplaçants présents en force ... si nous faisons le bilan des 48 semaines d'ouverture sur 2021, nous fonctionné au maximum 4 semaines sur toute l'année sans remplaçant. Difficile pour l'équipe mais également compliqué pour les enfants et les parents. Les parents qui, pour la majorité d'entre eux, ont été reconnaissants du travail effectué au quotidien.

Il y a quand même eu du positif (et pas que dans les tests Covid !) durant cette année...

La crèche s'agrandit et prend de la hauteur en installant son groupe de 10 grands au 1^{er} étage du bâtiment, permettant l'accueil de 10 bébés dans une toute nouvelle salle au rez. Au 1^{er} août 2021, la crèche peut donc accueillir 10 enfants de 0 à 2 ans dans le groupe « Les Apis », 7 enfants de 2 à 3 ans dans le groupe « Les Galas » et 10 enfants de 3 à 4 ans dans le groupe « Les Goldens ». Les premiers mois entre août et décembre n'étaient pas encore complets chaque jour mais le rythme de croisière sera atteint durant le 1^{er} semestre 2022. En 2021, il y a eu jusqu'à 52 enfants inscrits.

L'UAPE a vécu sa 4^{ème} rentrée scolaire. 34 enfants inscrits pour cette année (contre 15 en 2018) L'équipe a donc été amenée à séparer les enfants plus régulièrement lors des activités proposées et a pu bénéficier d'un local supplémentaire situé juste en face de la structure pour cela.

L'équipe crèche-uape se compose de 18 personnes : 3 apprentis, 1 stagiaire, 5 auxiliaires, 4 ASE, 5 éducatrices, 1 intendante et 5 remplaçants dont 2 diplômés. Nous avons réfléchi en équipe dernièrement pour savoir ce que Covid avait révélé de positif pour nous : le soutien que l'on se porte les uns aux autres, l'intérêt sincère de savoir si l'autre va bien, la faculté de trouver des solutions dans l'urgence ainsi que la réelle inquiétude des parents à savoir si tout allait bien pour nous ont été mentionnés par l'équipe. Et même si l'équipe est épuisée, le plaisir d'accueillir les enfants, les familles et de les accompagner au quotidien reste la priorité.

10.2.5 UAPE « La Fourmilière » Prangins

Voilà une année que nous évoquions avoir parcouru douze mois depuis le début de la pandémie liée au Covid- 19. Aujourd'hui, une année de plus s'est écoulée, et malgré cela, le contexte sanitaire a continué à nous maintenir en haleine. Toutefois, malgré nos sourires cachés sous les masques, nous avons appris à nous adapter, tout en assurant notre mission quotidienne auprès des familles.

Il est vrai que si le quotidien professionnel a été rythmé, notamment, par la présence plus importante de personnel remplaçant et la mise en application des divers plans de protection, le bilan reste positif. D'une part, l'équipe au sein de la Fourmilière s'est montrée consolidée et investie ; d'autre part, le taux d'occupation varie entre 89% et 93% depuis la rentrée d'août 2021. Cela est d'autant plus satisfaisant, puisque depuis cette même rentrée, en collaboration avec la Commune de Prangins, l'accueil de l'UAPE La Fourmilière s'est défini pour les enfants scolarisés de la 1P à 4P Harmos, en maintenant la capacité d'accueil à 84 places. Cette action crée une meilleure synergie entre deux des acteurs de l'accueil de jour à Prangins (APEMS et UAPE) et permet de cibler les besoins et les approches pédagogiques.

En ce qui concerne l'aspect financier et après le bouclage des comptes, celui-ci présente un résultat plus que favorable. Pour ce qui est du personnel, comme mentionné précédemment, les remplacements ont été nombreux, toutefois nous avons pu engager une jeune diplômée ASE à la rentrée d'août, à la suite de la fin d'un contrat. En parallèle, une légère augmentation des taux d'activités de trois collaboratrices, de fonctions différentes, a pu être effectuée ; et finalement, suite à une absence longue durée, l'adjointe pédagogique a pu reprendre en partie sa fonction en octobre dernier.

Durant cette année, l'institution a reçu la visite de surveillance de l'OAJE en novembre 2021. Leur bilan très positif est venu confirmer l'investissement, mais également tout le travail effectué « en coulisses »

par tous les membres de l'équipe pour garantir un accueil cohérent et de qualité.

Au niveau pédagogique, une année de plus, les fêtes institutionnelles (la Fête de l'été et la Fête de Noël) n'ont malheureusement pas pu être célébrées. Cependant, l'apprentie de 3^{ème} année ASE s'est investie pleinement pour planifier et proposer une semaine « spécial Noël » aux enfants accueillis, afin de maintenir la magie de ce moment si précieux pour eux. D'autre part, l'investissement de plusieurs membres de l'équipe, s'est également manifesté à travers la participation aux formations continues.

En outre, le projet de réfection du site internet de la structure a été entrepris afin de créer un lien plus accessible pour les familles mais surtout dans le but de renouveler l'identité visuelle de l'institution.

Durant l'année, un travail d'analyse approfondi des axes stratégiques de la fondation a été entrepris par les membres du Conseil ; cela a, notamment, permis la conception du règlement d'organisation, du diagramme de fonctions ou encore l'analyse des risques. Parallèlement, et suite à une nouvelle législature, en juillet 2021, la composition des membres du Conseil de fondation a été réadaptée, en accueillant deux nouveaux membres représentant pour l'un les parents des enfants accueillis, et pour l'autre, La Municipalité de Prangins.

En collaboration avec la Commune, le projet d'une crèche et d'un restaurant scolaire supplémentaire se poursuit afin de proposer un cadre de vie harmonieux aux familles pranginoises.

Pour conclure, comme évoqué lors du précédent rapport, les liens avec le Conseil de fondation ainsi qu'avec les différents partenaires, notamment le RAT et les directions des autres structures d'accueil du Réseau, ont été un réel soutien et un moyen de retrouver une part de sérénité, à certains moments précis, durant cette année encore fragilisée par la pandémie.

10.2.6 UAPE Le Petit Dragon St. George

Le 1^{er} semestre 2021 a été assez tranquille à l'UAPE Le Petit Dragon. Des remplaçantes ont toujours été disponibles afin de pallier les arrêts maladie ou aux accidents des employés.

Le personnel de l'UAPE a suivi un week-end de formation continue sur la communication non violente au printemps 2021.

Au mois de juillet, une semaine de centre aéré au mois de juillet a été organisée, à l'instar des dernières années.

Pour la rentrée scolaire 2021-2022, 55 enfants ont été inscrits à l'UAPE Le Petit Dragon soit une augmentation de 10 enfants. Une dérogation a dû être demandée à l'OAJE afin de pouvoir accueillir 37 enfants le jeudi après-midi alors que seule une autorisation pour 36 places est prévue.

Une stagiaire a été engagée le 1^{er} octobre 2021 pour une durée de 6 mois qui débouchera peut-être sur une place d'apprentissage d'assistante socio-éducative à la rentrée 2022.

10.2.7 UAPE Les Vichings - Vich

Après une ouverture de l'UAPE, en août 2020, la structure s'est gentiment mise en place pour accueillir pendant l'année scolaire 2020-2021, une trentaine d'enfants.

L'année scolaire 2021-2022 a vu l'inscription de 45 enfants, un magnifique engouement des Vichois pour cette structure qui semble répondre aux besoins des familles. À la rentrée, sur les 36 places disponibles, plus d'une trentaine était occupée. La structure a pu ouvrir les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Malheureusement, les mercredis sont restés fermés, par manque d'inscrits.

Cette année a été difficile et pleine de bouleversements pour le personnel de la structure, qui, après le départ de la directrice a vu partir son éducatrice. Heureusement, c'est une nouvelle équipe jeune et motivée qui a repris le flambeau, à la rentrée 2021.

Sous une direction ad intérim, la nouvelle équipe s'est soudée et a œuvré pour une prise en charge des enfants cohérente et positive. À ce propos, nous remercions Mme Deluz qui a assuré ce rôle et permis une transition en douceur, en attendant l'engagement de la nouvelle directrice.

Grâce au soutien du RAT pour la partie administrative, l'UAPE a pu poursuivre ses activités, avec une certaine sérénité. Son personnel mérite également des remerciements pour sa disponibilité et son aide.

La fin d'année 2021 s'est révélée compliquée à cause des nombreuses absences liées au CoVID-19. Il a fallu jongler entre le personnel malade et les remplacements. Comme dans les autres UAPE, il n'y a pas eu de fêtes ou de rencontres avec les parents. Seuls les enfants ont pu célébrer avec l'équipe éducative.

Finalement, l'arrivée de la nouvelle directrice en fin d'année 2021, nous permet d'envisager l'avenir sous de bons auspices.

11. LES CONCLUSIONS

Le RAT peut tourner la page avec satisfaction sur l'exercice écoulé. Le présent rapport démontre un réseau encore en pleine expansion et une année riche en événements. A l'instar de l'environnement politique, démographique et socio-professionnel, l'accueil de jour des enfants se complexifie proportionnellement à l'augmentation de son volume. L'année 2021 aura été marquée encore une fois par la progression des heures d'accueil. Cela étant, la situation financière demeure saine et stable. La FAJE soutient fortement le RAT avec la volonté de provoquer une relance des investissements en matière de création de places. Au demeurant, le RAT salue la volonté politique du Canton qui tend à améliorer les conditions de travail de l'AFJ. L'évolution vers une plus grande professionnalisation, l'adoption de nouvelles directives avec l'augmentation des subventions octroyées par la FAJE à l'AFJ amélioreront l'attractivité de cette profession.

« Prenez soin de vous ! » Ces mots n'ont jamais été tant prononcés. Cette période a mis en lumière la valeur de nos relations mutuelles. Aussi, il nous paraît important d'apprécier l'engagement au quotidien de nos collaboratrices et collaborateurs, spécialement durant cet épisode extraordinaire. Très reconnaissants de leurs accomplissements, nous profitons de cette occasion pour leur transmettre nos remerciements les plus sincères.

Le Conseil Intercommunal,

- vu - le préavis no 01/2022 relatif au RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2021.
- ouï - le rapport de la Commission de Gestion et des Finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e** - d'accepter le RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2021 et de donner ainsi décharge au Comité de direction.

Fait à Gland, le 16 mars 2022

Pour le Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente :   Le Secrétaire général : 

Regula Zellweger Marco Baiguini

12. LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AFJ	Accueil familial de jour
AISGE	Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs
AJEMA	Association pour l'accueil de jour des enfants de Morges-Aubonne
AJERE	Association pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs
AJET	Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte
AMF	Accueillante en milieu familial (anciennement maman de jour)
ASE	Assistante socio-éducative
CAS	Certificate of Advanced Studies en gestion d'institutions éducatives
CIAFJ	La Communauté d'intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
Cst-VD	Constitution du Canton de Vaud
CVE	Centre de vie enfantine
DAS	Diplôme of Advanced Studies en gestion et direction d'institutions éducatives
DIRH	Département des infrastructures et ressources humaines
EBIT	Marge nette, résultat net
EIAP	Etablissement intercommunal accueil parascolaire
EDE	Educatrice de la petite enfance
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FRAJE	Faîtière des réseaux vaudois
FEE	Formatrice en établissement
GEFI	Logiciel Gestion de Finances
GT	Groupe de Travail
Hors-réseaux	Familles domiciliées hors du périmètre du Réseau d'Accueil des Toblerones et des Réseaux conventionnés
IJM	Indemnité journalière maladie
Inter-faje	Nouveau logiciel de la FAJE pour la gestion des subventions
Inter-réseaux / IR	Un accord de collaboration entre le RAT, le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte (AJET), la région de Morges-Aubonne (AJEMA), Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2011
KCHF	CHF x 1000
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LHPS	Loi sur l'harmonisation des prestations sociales
MAS	Master of advanced studies en gestion et direction d'institutions éducatives
NUGA	Nurserie-Garderie
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PP	Compte Pertes & Profits
Prix coûtant	Prix de revient net de la prestation
Prix de revient moyen	Moyenne des prix coûtants des structures d'accueil du RAT
PYI	Index par rapport à l'année précédente
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
RD-LAJE	Revenu déterminant pour les prestations d'accueil selon LAJE
Réseaux conventionnés	Voir Inter-réseaux
SCL	Service des communes et du logement
Si-RDU	Service d'Information du Revenu Déterminant Unifié
Tarif maximum	Prix maximum de la prestation facturé fixé par le RAT en fonction de la politique tarifaire en cours
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

13. LES ANNEXES

- Rapport de révision
- Bilan comparé
- PP compte 1000 Administration du RAT
- PP compte 1010 Accueil Familial de Jour

Fiduciaire Heller SA

Place de la Gare 9 | Case postale 1204
CH-1260 Nyon
Tél. +41 (0)22 994 77 00
www.groupeheller.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE
l'Association intercommunale d'accueil de jour des enfants :
Réseau d'accueil des Toblerones de Gland

Mesdames, Messieurs

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, comptes de pertes et profits) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction (CODIR) alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel en charge de la tenue des comptes et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Nyon, le 21 mars 2022

FIDUCIAIRE HELLER SA



Javier Vences
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes)

		2021	2020	Ecart	Ecart %	Commentaires
1	Actifs	1'861'074.30	1'772'546.66	88'527.64	5.0	
10	Actifs circulants	1'861'074.30	1'772'546.66	88'527.64	5.0	
100	Liquidités	1'193'211.42	1'292'534.63	-99'323.21	-7.7	
1020	Avoir en banque	1'156'651.30	1'255'977.81	-99'326.51	-7.9	
102001	Banque 1	891'705.97	1'093'457.79	-201'751.82	-18.5	
102002	Banque 2	264'945.33	162'520.02	102'425.31	63.0	
1030	Titres	36'560.12	36'556.82	3.30		
103001	Titres 1	36'440.12	36'436.82	3.30		
103002	Titres 2	120.00	120.00			
104	Comptrs courants	-453.60	-19'559.90	19'106.30	97.7	
1040	Comptes courants	-453.60	-19'559.90	19'106.30	97.7	
104001	Machine à affranchir	146.40	800.10	-653.70	-81.7	
104002	C/C allocations familiales	-600.00	4'640.00	-5'240.00	-112.9	
104003	C/C AFJ	258'678.13	181'412.69	77'265.44	42.6	
104004	C/C RAT	-369'984.40	-36'810.15	-333'174.25	-905.1	
104014	C/c Inter-réseaux	111'306.27	102'210.69	9'095.58	8.9	
104015	C/c Equilibrage des comptes		-271'813.23	271'813.23	100.0	
105	Comptes d'attente	124'237.46	131'577.60	-7'340.14	-5.6	
1050	Actifs transitoires	124'237.46	131'577.60	-7'340.14	-5.6	
105001	Actifs transitoires	125'728.66	133'503.43	-7'774.77	-5.8	
105003	Impôt anticipé		65.37	-65.37	-100.0	
105004	Avance de salaire	500.00		500.00		
105005	Rejets SBVR	-1'991.20	-1'991.20			
106	Débiteurs	544'079.02	367'994.33	176'084.69	47.8	
1060	Débiteurs	544'079.02	367'994.33	176'084.69	47.8	
106001	Débiteurs	427'646.81	312'080.20	115'566.61	37.0	
106003	Debiteurs autres	116'432.21	55'914.13	60'518.08	108.2	
2	Passifs	-1'774'033.62	-1'772'546.66	1'486.96	.1	
20	Dettes à court terme	-710'861.52	-734'134.56	-23'273.04	-3.2	
200	Créanciers	-47'118.52	84'055.83	131'174.35	156.1	
2000	Créanciers	-47'118.52	84'055.83	131'174.35	156.1	
200001	Créanciers	-21'508.79	122'670.06	144'178.85	117.5	
200002	Créanciers parents	-24'657.03	-24'612.03	45.00	.2	
200003	Salaires à payer	-952.70	-14'002.20	-13'049.50	-93.2	
201	Engagement envers des établissements	34'590.82	-138'352.19	-172'943.01	-125.0	
2010	Dettes financières à court terme envers des institutions de prévoyance	34'590.82	-138'352.19	-172'943.01	-125.0	
201001	Caisse AVS	8'700.60	3'106.88	-5'593.72	-180.0	
201002	Caisse LPP	-2'028.00	-63'863.40	-61'835.40	-96.8	
201003	Caisse LPP accueillantes	25'576.20	-63'545.55	-89'121.75	-140.2	
201004	Caisse LAA-IMJ	7'537.30	4'811.35	-2'725.95	-56.7	
201005	Impôt source	2'911.82	4'675.80	1'763.98	37.7	
201008	C/C débiteurs à rembourser	-8'107.10	-8'106.90	.20		
201010	C/C FAJE		-22'500.00	-22'500.00	-100.0	
201017	C/C Fourmière		7'069.63	7'069.63	100.0	
202	Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme	-438'633.82	-520'738.20	-82'104.38	-15.8	
2020	Passifs de régularisation (passifs transitoires)	-438'633.82	-520'738.20	-82'104.38	-15.8	
202001	Passifs transitoires	-438'633.82	-520'738.20	-82'104.38	-15.8	KIBE facturation annuelle CHF 38'181.85 Flyer contrôle des revenus CHF 150.00 Subvention FAJE à rembourser CHF 28'074.06 Facture Inter-réseau AJERE CHF 15'997.29 Correctif LPP CHF 10'885.37 Journal de facturation de janvier 2022 CHF 340'434.60 Transfert c/c RAT-AFJ CHF 4'915.65
203	Provisions	-259'700.00	-159'100.00	100'600.00	63.2	
2030	Provisions	-259'700.00	-159'100.00	100'600.00	63.2	
203001	Provisions diverses	-174'700.00	-84'100.00	90'600.00	107.7	KIBE travaux en cours CHF 30'500.00 Fête structure AFJ CHF 5'000.00 Gratifications ancienneté AMF CHF 60'000.00 Honoraires révision CHF 4'200.00 Remboursement aux communes CHF 75'000.00 Etat réel du contentieux au 31.12.2021
203002	Provision pertes débiteurs	-85'000.00	-75'000.00	10'000.00	13.3	
21	Fonds propres	-1'063'172.10	-1'038'412.10	24'760.00	2.4	
204	Réserves	-802'649.05	-777'889.05	24'760.00	3.2	
2040	Réserves libres	-802'649.05	-777'889.05	24'760.00	3.2	
204001	Fonds de roulement	-286'348.80	-286'348.80			
204003	Réserves AFJ	-219'727.02	-219'727.02			
204005	Réserve équilibrage des comptes	-296'573.23	-271'813.23	24'760.00	9.1	Rétrocession 2019 CHF 175'240.00 Réserve équilibrage 2020 CHF 200'000.00
210	Capital social	-260'523.05	-260'523.05			
2100	Capital	-260'523.05	-260'523.05			
210010	Bénéfices reportés	-172'899.61	-172'899.61			
210020	Bénéfice/perte de l'exercice	-87'623.44	-87'623.44			
	Total bilan	87'040.68	-87'040.68			

Numéro	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart en %	Comptes 2020	Commentaires
Compte de résultat		-76'318.69	-61'500.00	14'818.69	-24.10	-8'311.20	Résultat en relation avec le budget, excédent de produits (bénéfice) ;
3	Charges	669'389.53	717'690.00	48'300.47	-6.73	570'089.57	
310	Frais du personnel	392'115.70	428'070.00	35'954.30	-8.40	359'607.63	
3111	Salaires autorisés	32'375.00	40'000.00	7'625.00	-19.06	30'794.70	
311110	Vacations CODJR	24'337.25	30'000.00	5'662.75	-18.88	24'395.00	
311120	Remb. Km au Codir	1'711.35	10'000.00	-17'11.35	-36.74	6'399.70	
311130	Jetons de présence CI	6'326.40	10'000.00	3'673.60			
3112	Salaires administratifs	284'323.75	304'100.00	19'776.25	-6.50	258'385.95	Variation entre les comptes 2020 et 2021 due au salaire du Responsable finances uniquement dès le mois de septembre 2020, la charge était dans le compte honoraire (321210). Le budget 2021 était mal réparti entre RAT et AFJ;
311220	Salaires administration	280'872.15	304'100.00	23'227.85	-7.64	250'385.95	
311230	HS administration	951.60		-951.60			
311250	Gratifications administration	2'500.00		-2'500.00		8'000.00	Gratifications de fin d'année;
3122	Charges sociales administratifs / Autres	71'289.20	71'070.00	-219.20	.31	64'771.40	
312210	AVS/AC/APG/AC/PC	20'125.35	19'600.00	-525.35	2.68	19'196.30	
312220	Prévoyance professionnel admin.	38'633.30	39'000.00	366.70	-94	33'785.30	
312230	AA/AAANP/AC admin.	2'980.50	3'000.00	19.50	-65	2'747.40	
312240	Assurances IMJ admin.	1'121.45	1'200.00	78.55	-6.55	1'000.40	
312250	Cot. alloc familiales admin.	8'256.55	8'100.00	-156.55	1.93	7'878.50	
312260	Frais administratifs AVS admin	1'72.05	170.00	-2.05	1.21	163.50	
3131	Indemnités et remboursement de frais	3'094.80	7'500.00	4'405.20	-58.74	3'385.58	
313130	Frais pour usage de véhicule privé et TP	985.50	4'500.00	3'513.50	-78.08	1'694.70	
313150	Remb. frais prof. apprentis	400.00		-400.00			
313160	Frais de représentation	1'708.30	3'000.00	1'291.70	-43.06	1'690.88	
3132	Frais de formation	1'032.95	5'400.00	4'367.05	-80.87	2'270.00	
313210	Formation personnel administratif	1'032.95	5'400.00	4'367.05	-80.87	2'270.00	Peu de formation en 2021 (Covid);
320	Biens, services, marchandises, amortissements	277'273.83	289'620.00	12'346.17	-4.26	210'575.79	
3203	Matériel, aménagement	224.00	1'000.00	776.00	-77.60		
320320	Aménagement divers (matériel etc..)	224.00	1'000.00	776.00	-77.60		
3205	Frais d'animation	1'271.20	1'500.00	228.80	-15.25	261.60	
320520	Manifestations	449.30	500.00	50.70	-10.14		
320530	Repas de fin d'année	821.90	1'000.00	178.10	-17.81	261.60	
3206	Loyer	26'942.30	27'120.00	177.70	-66	26'736.63	
320610	Loyer et charges	24'998.30	24'840.00	-158.30	.64	25'119.63	
320620	Loyer places de parc	1'944.00	2'280.00	336.00	-14.74	1'617.00	
3207	Frais de locaux	492.65	600.00	107.35	-17.89	401.80	
320710	Electricité	385.80	500.00	114.20	-22.84	313.90	
320730	Déchets	106.85	100.00	-6.85	6.85	87.90	
3208	Intendance	74.90	200.00	125.10	-62.55	210.00	
320820	Achat de produits d'entretien	74.90	200.00	125.10	-62.55	210.00	
3209	Hygiène et pharmacie	110.00		-110.00		605.10	Frais Covid;
320910	Pharmacie / hygiène	110.00		-110.00		605.10	

Numéro	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart en %	Comptes 2020	Commentaires
3210	Frais d'entretien du mobilier et installation technique	622.80	1'500.00	877.20	-58.48	934.60	
321010	Frais d'entretien des machines bureau	622.80	1'500.00	877.20	-58.48	934.60	
3212	Administration	29'007.26	15'600.00	-13'407.26	85.94	44'954.77	
321210	Honoraires fiduciaires et divers	24'871.54	6'000.00	-18'871.54	314.53	40'160.15	Honoraires pour aide administrative prise en charge par la FAJE (voir compte 411050);
321220	Frais d'annonce pour recherche personnel		1'500.00	1'500.00	-100.00	1'139.45	
321225	Assurances RC entreprise	1086.15	1'050.00	-36.15	3.44	1'206.75	
321230	Assurance protection juridique	1'038.85	1'050.00	11.15	-1.06	1'038.90	
321255	Annonces FAO	371.55	500.00	128.45	-25.69	333.90	
321260	InfoRAT, flyers et frais imprimés préavis	1'239.17	5'000.00	3'760.83	-75.22	889.62	
321265	Cadeaux, bouquets de fleurs	400.00	500.00	100.00	-20.00	186.00	
3213	Frais de bureau	11'629.85	15'500.00	3'870.15	-24.97	10'597.25	
321310	Matériel de bureau	766.65	2'500.00	1'733.35	-69.33	1'203.75	
321315	Téléphone	2'110.30	2'000.00	-110.30	5.52	2'145.15	
321320	Frais de port	858.25	2'000.00	1'141.75	-57.09	1'350.50	Diminution des frais de port due à l'envoi des factures par e-mail;
321325	Imprimés (photocopieur)	269.35	1'500.00	1'230.65	-82.04		Diminution des impressions due à l'envoi des factures par e-mail;
321345	Cotisations diverses	7'625.30	7'500.00	-125.30	1.67	5'897.85	Cotisations FRAJE, CVCI et PEP;
3214	Frais informatique KIBE	115'137.20	116'200.00	1'062.80	-91	52'706.05	
321410	Kibe - support	18'039.00	20'000.00	1'961.00	-9.81	697.35	
321420	Kibe - maintenance	9'680.80	10'300.00	619.20	-6.01	2'258.15	
321430	Kibe - licences	25'179.00	21'600.00	-3'579.00	16.57	17'445.25	
321440	Kibe - extensions, modifications	53'417.75	54'000.00	582.25	-1.08	23'000.00	
321450	Kibe - hosting	8'820.65	10'300.00	1'479.35	-14.36	9'305.30	
3215	Frais informatique OFISA	73'624.90	74'100.00	475.10	-64	72'357.30	
321510	Ofisa - support	22'776.45	23'800.00	1'023.55	-4.30	25'185.05	
321520	Ofisa - maintenance	14'705.95	20'000.00	5'294.05	-26.47	24'349.60	
321530	Ofisa - licences	10'944.10	2'700.00	-8'244.10	305.34	597.75	
321540	Ofisa - extensions, modifications	6'480.25	10'800.00	4'319.75	-40.00	10'608.85	
321550	Ofisa - hébergement	18'718.15	16'800.00	-1'918.15	11.42	10'552.50	
321560	Oficloud					1'063.55	
3216	Frais informatique divers	18'045.20	33'100.00	15'054.80	-45.48	698.03	
321610	Frais informatique divers	9'278.90	16'200.00	6'921.10	-42.72	233.75	Nouveau serveur téléphonique, migration sur Microsoft Office 365, licences, câbles;
321620	Informatique - Site Web	3'018.25	10'800.00	7'781.75	-72.05	464.28	Site Web;
321630	Parc informatique	5'748.05	6'100.00	351.95	-5.77		Renouvellement des ordinateurs et écrans;
3217	Frais divers	43.57	43.57	-43.57	6.23	6.23	
321710	Autres frais à préciser	43.57		-43.57		6.23	Impôt anticipé (correction);
3218	Charges financières	48.00	200.00	152.00	-76.00	106.43	
321820	Frais de poste, banque	48.00	200.00	152.00	-76.00	106.43	
3219	Amortissements	3'000.00	3'000.00	3'000.00	-100.00	-93.85	
321930	Amortissement divers	3'000.00	3'000.00	3'000.00	-100.00	-93.85	
330	Charges Inter-Réseaux						
3330	Sans réseau de domicile à charge du RAT						
333010	IR - sans réseau de domicile à charge du RAT					-93.85	

Numéro	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart en %	Comptes 2020	Commentaires
4	Revenus	-745'708.22	-779'190.00	-33'481.78	4.30	-578'400.77	
41	Total des subsides	-499'275.00	-493'990.00	5'285.00	-1.07	-575'002.00	
4110	Subsides	-50'000.00	-50'000.00	.00	.00		
411050	Subventions FAJE autres (formation, fonds d'impulsions)	-50'000.00	-50'000.00	.00	.00		FAJE : support administratif et développement informatique;
4111	Participations communales	-449'275.00	-443'990.00	5'285.00	-1.19	-575'002.00	
411101	Commune d'Arzier-le-Muids	-35'934.40	-35'013.00	921.40	-2.63	-45'345.00	
411102	Commune de Begnins	-23'791.75	-24'138.00	-346.25	1.43	-31'261.00	
411103	Commune de Burtigny	-4'985.40	-4'875.00	110.40	-2.26	-6'314.00	
411104	Commune de Coinsins	-6'281.10	-6'175.00	106.10	-1.72	-7'998.00	
411105	Commune de Duillier	-13'919.65	-13'625.00	294.65	-2.16	-17'646.00	
411106	Commune de Genolier	-24'630.85	-25'000.00	-369.15	1.48	-32'378.00	
411107	Commune de Givrins	-12'722.65	-12'900.00	-177.35	1.37	-16'707.00	
411108	Commune de Gland	-163'420.10	-164'925.00	-1'504.90	.91	-213'585.00	
411109	Commune de Le Vaud	-16'856.60	-17'025.00	-168.40	.99	-22'049.00	
411110	Commune de Longirod	-6'096.00	-6'025.00	71.00	-1.18	-7'803.00	
411111	Commune de Marchissy	-11'682.35	-5'900.00	5'782.35	-98.01	-7'641.00	
411112	Commune de Prangins	-50'606.80	-51'100.00	-493.20	.97	-66'179.00	
411113	Commune de Saint-Cergue	-32'997.45	-32'538.00	459.45	-1.41	-42'139.00	
411114	Commune de Saint-George	-13'253.30	-13'288.00	-34.70	.26	-17'209.00	
411115	Commune de Trélex	-17'831.45	-17'925.00	-93.55	.52	-23'215.00	
411116	Commune de Vich	-14'265.15	-13'538.00	727.15	-5.37	-17'533.00	
42	Total des écolages	-4.00		4.00			
4210	Ecolages	-4.00		4.00			
421040	Divers	-4.00		4.00			Tests mise en place du QR Code;
43	Total des produits divers	-296'429.22	-285'200.00	11'229.22	-3.94	-3'398.77	
4310	Produits divers	-264.06	-200.00	64.06	-32.03	-1'251.42	
431040	Intérêts créanciers	-264.06	-200.00	64.06	-32.03	-265.32	
431086	Aides Cantonales					-1.00	
431090	remboursements divers					-985.10	
4320	Revenus extraordinaires	-246'165.16	-285'000.00	-38'834.84	13.63	-2'147.35	
432010	Revenus extraordinaires	-3.66		3.66		-2'147.35	Différence d'arrondi sur calcul subvention FAJE
432020	Honoraires de tiers (structures)	-246'161.50	-285'000.00	-38'838.50	13.63		Participation des structures de 0,125 cts par heure d'accueil au lieu de 0,15 cts;

Numéro	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart en CHF	Ecart en %	Comptes 2020	Commentaires
Compte de résultat							
3	Charges	-10'721.99	-11'300.00	-578.01	5.12	-79'312.24	Résultat en relation avec le budget;
310	Frais du personnel	7'094'915.74	6'945'000.00	-149'915.74	2.16	6'806'690.21	
311	Salaires autorisés	6'660'586.59	6'611'915.00	-48'671.59	.74	6'542'921.61	
31110	Vacations CODIR	13'964.95	15'000.00	1'035.05	-6.90	25'594.40	
311120	Remb. Km au Codir	10'430.25	15'000.00	4'569.75	-30.47	24'395.00	
311130	Jetons de présence CI	733.40		-733.40		1'289.40	
		2'801.30		-2'801.30		-90.00	
3112	Salaires administratifs	175'760.85	166'000.00	-9'760.85	5.88	155'501.25	Le budget 2021 était mal réparti entre RAT et AFJ;
311220	Salaires administration	173'410.85	166'000.00	-7'410.85	4.46	147'112.45	
311230	HS administration	2'350.00		-2'350.00		4'888.80	Gratifications de fin d'année;
311250	Gratifications administration					3'500.00	
3113	Salaires autres	7'326.75	8'000.00	673.25	-8.42	7'388.10	
311310	Salaires intendance	7'326.75	8'000.00	673.25	-8.42	7'388.10	
3114	Salaires pédagogiques	214'553.15	221'000.00	6'446.85	-2.92	202'289.40	
311415	Salaires pédagogique tertiaire	210'561.00	221'000.00	10'439.00	-4.72	192'027.75	
311440	HS pédagogiques	1'692.15		-1'692.15		5'661.65	Gratifications de fin d'année;
311450	Gratifications. bonus pédagogiques	2'300.00		-2'300.00		4'600.00	
3115	Salaires accueillantes en milieu familial	4'683'894.25	4'610'500.00	-73'394.25	1.59	4'701'458.50	
311510	Salaires accueillantes en milieu familial	3'785'154.90	4'160'000.00	374'845.10	-9.01	3'888'233.20	Heures effectuées en 2021 = 668K
311520	Droit aux vacances légales	420'791.20	442'000.00	21'208.80	-4.80	420'431.70	Heures effectuées en 2020 = 678K
311530	Dépannages payés aux accueillantes	282'720.50		-282'720.50		226'687.90	
311540	Heures rempl. payées aux accueillantes	116'372.55		-116'372.55		103'948.90	
311550	Gratifications. bonus accueillantes	73'378.90	8'500.00	-64'878.90	763.28	54'250.00	Gratification de 0,10 cts / heure versée en décembre, subvention compétitaire FAJE;
311560	Heures payées à 50-150%	5'476.20		-5'476.20		7'906.80	
3121	Charges sociales pédagogiques	51'172.70	52'205.00	1'032.30	-1.98	44'142.55	
312110	AVS/AI/PG/AC/PC	13'860.15	14'250.00	389.85	-2.74	12'359.30	
312120	Prévoyance professionnel (LPP)	26'895.50	28'800.00	1'904.50	-6.61	23'658.60	
312130	Assurances accidents (AA/AA/ANP/AC)	3'337.60	2'260.00	-1'077.60	47.68	2'007.35	
312140	Assurances IMJ	1'275.70	870.00	-405.70	46.63	869.90	
312150	Cotisations allocations familiales	5'685.75	5'900.00	214.25	-3.63	5'140.65	
312160	Frais administratifs AVS	118.00	125.00	7.00	-5.60	106.75	
3122	Charges sociales administratifs / Autres	41'135.10	42'150.00	1'014.90	-2.41	38'885.25	
312210	AVS/AC/AF/PG/AC/PC	11'828.70	11'200.00	-628.70	5.61	10'800.25	
312220	Prévoyance professionnel admin.	21'882.85	23'800.00	1'917.15	-8.06	21'268.90	
312230	AA/AA/ANP/AC admin.	1'801.15	1'750.00	-51.15	2.92	1'649.25	
312240	Assurances IMJ admin.	669.85	650.00	-19.85	3.05	611.20	
312250	Cot. alloc familiales admin.	4'852.00	4'650.00	-202.00	4.34	4'462.80	
312260	Frais administratifs AVS admin	100.55	100.00	-55	.55	92.85	
3124	Charges sociales accueillantes	660'395.09	654'600.00	-5'795.09	.89	700'972.25	
312410	AVS/AI/PG/AC/PC accueillantes	285'501.62	294'000.00	8'498.38	-2.89	291'727.00	
312420	Prévoyance professionnel accueillantes	177'092.17	160'000.00	-17'092.17	10.68	208'938.00	Nombre plus grand d'accueillantes dépassant le seuil de cotisation LPP;

Numéro	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart en CHF	Ecart en %	Comptes 2020	Commentaires
312430	AA/ANP accueillantes	37'972.70	38'400.00	427.30	-1.11	38'235.75	
312440	Assurances IMJ accueillantes	37'792.30	38'150.00	357.70	-0.94	38'054.80	
312450	Cot. alloc familiales accueillantes	119'555.55	121'500.00	1'944.45	-1.60	121'495.35	
312460	Frais administratifs AVS accueillantes	2'480.75	2'550.00	69.25	-2.72	2'521.35	
3131	Indemnités et remboursement de frais	806'941.70	820'460.00	13'518.30	-1.65	659'110.71	
313110	Remboursement repas aux accueillantes	748'877.00	740'000.00	-8'877.00	1.20	605'854.45	Le nombre de repas en 2020 était inférieur à cause de la fermeture Covid;
313120	Remboursement de frais divers aux employés	56'023.95	75'000.00	18'976.05	-25.30	50'915.25	
313130	Frais pour usage de véhicule privé et TP	1'566.60	3'500.00	1'933.40	-55.24	1'717.51	
313140	Indemnité remb. aux apprentis		960.00	960.00	-100.00		
313160	Frais de représentation	474.15	1'000.00	525.85	-52.59	623.50	
3132	Frais de formation	5'442.05	22'000.00	16'557.95	-75.26	7'579.20	
313210	Formation personnel administratif	-1'278.00	2'000.00	3'278.00	-163.90	2'140.00	
313220	Formation personnel pédagogique	1'648.15		-1'648.15		1'133.20	
313230	Formation des accueillantes	5'071.90	20'000.00	14'928.10	-74.64	4'306.00	Peu de formations données en 2021 à cause des restrictions Covid;
320	Biens, services, marchandises, amortissements	434'329.15	333'085.00	-101'244.15	30.40	263'768.60	
3202	Frais éducatifs	1'000.00	1'000.00			252.60	
320210	Achat de matériel éducatif (livres, jeux...)	1'000.00	1'000.00			252.60	
3203	Matériel, aménagement	9'977.50	12'000.00	2'022.50	-16.85	10'686.90	
320310	Achat matériel bébé	9'137.15	10'000.00	862.85	-8.63	9'586.60	
320320	Aménagement divers (matériel etc.)	840.35	2'000.00	1'159.65	-57.98	1'100.30	
3204	Supervision et intervenants	944.50		-944.50			
320410	Supervision	944.50		-944.50			
3205	Frais d'animation	10'925.70	13'000.00	2'074.30	-15.96	5'747.50	
320510	Fêtes structures	5'000.00	7'000.00	2'000.00	-28.57		
320520	Manifestations	5'925.70	6'000.00	74.30	-1.24	5'747.50	
3206	Loyer	62'865.35	62'160.00	-705.35	1.13	62'385.47	
320610	Loyer et charges	58'329.35	57'960.00	-369.35	.64	58'612.47	
320620	Loyer places de parc	4'536.00	4'200.00	-336.00	8.00	3'773.00	
3207	Frais de locaux	1'389.65	1'000.00	-389.65	38.97	1'147.40	
320710	Electricité	1'140.25	1'000.00	-140.25	14.03	942.35	
320730	Déchets	249.40		-249.40		205.05	
3208	Intendance		200.00	200.00	-100.00	160.70	
320820	Achat de produits d'entretien		200.00	200.00	-100.00	160.70	
3209	Hygiène et pharmacie	147.50		-147.50		4'605.10	
320910	Pharmacie / hygiène	147.50		-147.50		4'605.10	Frais Covid;
3210	Frais d'entretien du mobilier et installation technique		2'000.00	2'000.00	-100.00		
321010	Frais d'entretien des machines bureau		2'000.00	2'000.00	-100.00		
3212	Administration	120'492.44	93'025.00	-27'467.44	29.53	117'245.06	
321210	Honoraires fiduciaires et divers	4'200.00	6'000.00	1'800.00	-30.00	30'827.50	

Numéro	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart en CHF	Ecart en %	Comptes 2020	Commentaires
321215	Honoraires avocats		2'000.00	2'000.00	-100.00		
321220	Frais d'annonce pour recherche personnel		2'500.00	2'500.00	-100.00	1'899.85	
321225	Assurances RC entreprise	2'534.40	2'460.00	-74.40	3.02	2'815.70	
321230	Assurance protection juridique	2'424.05	2'415.00	-9.05	.37	2'724.00	
321235	Assurances ECA et diverses	180.30	150.00	-30.30	20.20	595.45	
321240	Frais de poursuites	678.80	5'000.00	4'321.20	-86.42	487.60	
321245	Pertes sur débiteurs	24'274.84	10'000.00	-14'274.84	142.75	1'984.66	Débiteurs perdus cause Covid;
321250	Provision pertes sur débiteurs	85'000.00	60'000.00	-25'000.00	41.67	75'000.00	Etat réel au 31.12.2021;
321260	InfoRAT, flyers et frais imprimés préavis		1'500.00	1'500.00	-100.00	262.30	
321265	Cadeaux, bouquets de fleurs	1'200.05	1'000.00	-200.05	20.01	648.00	
3213	Frais de bureau	10'402.60	20'000.00	9'597.40	-47.99	18'776.06	
321310	Matériel de bureau	1'788.90	4'000.00	2'211.10	-55.28	2'808.84	
321315	Téléphone	4'924.05	5'000.00	75.95	-1.52	5'005.40	
321320	Frais de port	2'297.10	6'000.00	3'702.90	-61.72	4'226.90	Diminution des frais de port due à l'envoi des factures par e-mail;
321325	Imprimés (photocopieur)	628.50	5'000.00	4'371.50	-87.43	140.54	Diminution des impressions due à l'envoi des factures par e-mail;
321330	Toner	230.15		-230.15		317.25	
321335	Leasing machine	473.90		-473.90		473.90	
321345	Cotisations diverses	60.00		-60.00			
321355	Achat de machines					5'803.23	
3214	Frais informatique KIBE					15'000.00	
321410	Kibe - support					6'500.00	
321420	Kibe - maintenance					8'500.00	
3215	Frais informatique OFISA	8'400.60	8'700.00	299.40	-3.44	8'000.00	
321560	Oficloud	8'400.60	8'700.00	299.40	-3.44	8'000.00	
3216	Frais informatique divers	4'138.95	15'500.00	11'361.05	-73.30		
321610	Frais informatique divers	4'138.95	15'500.00	11'361.05	-73.30		Nouveau serveur téléphonique, migration sur Microsoft Office 365, licences, câbles;
3217	Frais divers	127'585.46	102'000.00	-25'585.46	25.08	-2'272.98	
321710	Autres frais à préciser	14'735.65		-14'735.65		13'000.00	Ecriture comptable (subside FAJE pour nouvelle AMF);
321712	Cont. frais opérationnels des structures	84'775.75	102'000.00	17'224.25	-16.89		Participation des structures de 0,125 cts par heure d'accueil;
321725	Provision FAJE (à reverser à la FAJE)					-54'247.85	Subvention FAJE perçue en trop en 2021;
321730	Equilibrage des comptes des structures	28'074.06		-28'074.06		38'974.87	
3218	Charges financières	1'058.90	2'500.00	1'441.10	-57.64	2'034.79	
321810	Intérêts débiteurs					188.05	
321820	Frais de poste, banque	1'058.90	2'500.00	1'441.10	-57.64	1'846.74	
3220	Autres charges	75'000.00		-75'000.00		20'000.00	
322030	Dotation provisions diverses	75'000.00		-75'000.00		20'000.00	Provision pour remboursement aux Communes;
4	Revenus	-7'105'637.73	-6'956'300.00	149'337.73	-2.15	-6'886'002.45	
41	Total des subsides	-2'535'889.50	-2'467'300.00	68'589.50	-2.78	-2'459'867.30	
4110	Subsides	-649'896.00	-505'000.00	144'896.00	-28.69	-498'649.00	
411010	FAJE subvention du personnel pédagogique	-631'440.00	-500'000.00	131'440.00	-26.29	-520'872.00	
411020	Correctif subv. FAJE année précédente	-11'456.00		11'456.00		36'223.00	
411030	FAJE subvention aide au démarrage	-7'000.00	-5'000.00	2'000.00	-40.00	-14'000.00	

Numéro	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart en CHF	Ecart en %	Comptes 2020	Commentaires
4111	Participations communales	-1'863'331.35	-1'948'800.00	-85'468.65	4.39	-1'944'597.30	
411101	Commune d'Arzier-le-Muids	-36'806.85	-79'000.00	-42'193.15	53.41	-62'878.65	
411102	Commune de Begnins	-183'490.10	-185'000.00	-1'509.90	.82	-174'910.45	
411103	Commune de Burtigny	-7'331.50	-1'500.00	5'831.50	-388.77	-3'003.75	
411104	Commune de Coinsins	-10'175.65	-14'000.00	-3'824.35	27.32	-13'449.30	
411105	Commune de Dullier	-42'105.35	-51'000.00	-8'894.65	17.44	-54'704.85	
411106	Commune de Genolier	-43'777.45	-60'500.00	-16'722.55	27.64	-53'314.50	
411107	Commune de Givrins	-33'365.50	-27'500.00	5'865.50	-21.33	-29'579.20	
411108	Commune de Gland	-92'1'684.10	-930'000.00	-8'315.90	.89	-929'404.75	
411109	Commune de Le Vaud	-28'776.00	-16'500.00	12'276.00	-74.40	-19'946.00	
411110	Commune de Longirod	-38'256.70	-40'300.00	-2'043.30	5.07	-46'047.05	
411111	Commune de Marchissy	-38'339.80	-15'000.00	23'339.80	-155.60	-19'922.25	
411112	Commune de Prangins	-227'322.80	-270'000.00	-42'677.20	15.81	-272'987.35	
411113	Commune de Saint-Cergue	-111'757.60	-119'000.00	-7'242.40	6.09	-114'511.70	
411114	Commune de Saint-George	-55'270.75	-59'300.00	-4'029.25	6.79	-59'802.90	
411115	Commune de Trélex	-16'531.90	-10'700.00	5'831.90	-54.50	-10'815.95	
411116	Commune de Vich	-68'339.30	-69'500.00	-1'160.70	1.67	-79'318.65	
4112	Contributions (avance) du RAT	-22'662.15	-13'500.00	9'162.15	-67.87	-16'621.00	
411210	Cont. RAT pour Inter-réseaux	-22'662.15	-13'500.00	9'162.15	-67.87	-16'621.00	
42	Total des écoles	-4'304'325.95	-4'315'000.00	-10'674.05	.25	-3'685'358.15	
4210	Ecolages	-4'304'325.95	-4'315'000.00	-10'674.05	.25	-3'685'358.15	
421010	Ecolages	-3'876'527.55	-4'200'000.00	-323'472.45	7.70	-3'359'851.15	Les écoles en 2020 étaient inférieurs à cause de la fermeture Covid;
421011	Dépannages/heures suppl	-264'178.20		264'178.20		-212'498.35	
421012	Heures à 150%	-4'197.65		4'197.65		-5'502.05	
421013	Heures à 50%	-35.00		35.00			
421014	Refacturation	-22'172.05		22'172.05		12'999.25	
421030	Repas facturés aux parents	-1'114'474.50	-1'115'000.00	-3'525.50	3.07	-92'455.00	Les repas en 2020 étaient inférieurs à cause de la fermeture Covid;
421040	Divers	-25'741.00		25'741.00		-28'050.85	
43	Total des produits divers	-265'422.28	-174'000.00	91'422.28	-52.54	-740'777.00	
4310	Produits divers	-167'751.48	-104'000.00	63'751.48	-61.30	-637'284.73	
431010	Encaissement frais de rappels		-2'000.00	-2'000.00	100.00	-1'259.25	
431020	Encaissement des finances d'inscriptions		-2'000.00	-2'000.00	100.00		
431035	Provision FAJE (à recevoir de la FAJE)	16'626.92		-16'626.92		-16'626.92	
431040	Intérêts créanciers	-3.30		3.30		-13.21	
431074	Indemnités RHT éducatives - covid-19					-400'136.60	
431080	Remboursement IMJ autres	-161'934.55	-100'000.00	61'934.55	-61.93	-154'082.75	Remboursement supérieur aux prévisions;
431086	Aides Cantonales	-22'012.00		22'012.00		-44'691.00	Aides Covid complémentaires;
431087	Aide - Covid-19 - forfaits accueil d'urgence					-20'415.90	
431090	remboursements divers	-428.55		428.55		-59.10	
4320	Revenus extraordinaires	-97'670.80	-70'000.00	27'670.80	-39.53	-103'492.27	
432010	Revenus extraordinaires	-22'670.80	-10'000.00	12'670.80	-126.71	-4'517.40	Ajustement cotisation et compte courant LPP;
432025	Dissolution de provision pertes sur débiteurs	-75'000.00	-60'000.00	15'000.00	-25.00	-60'000.00	
432030	Equilibrage des comptes					-38'974.87	



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants